Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 3 AVRIL 1964 Ce ANNÉE No 12

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ETRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Marionnettes à l'école

(Voir à la page 219)

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes

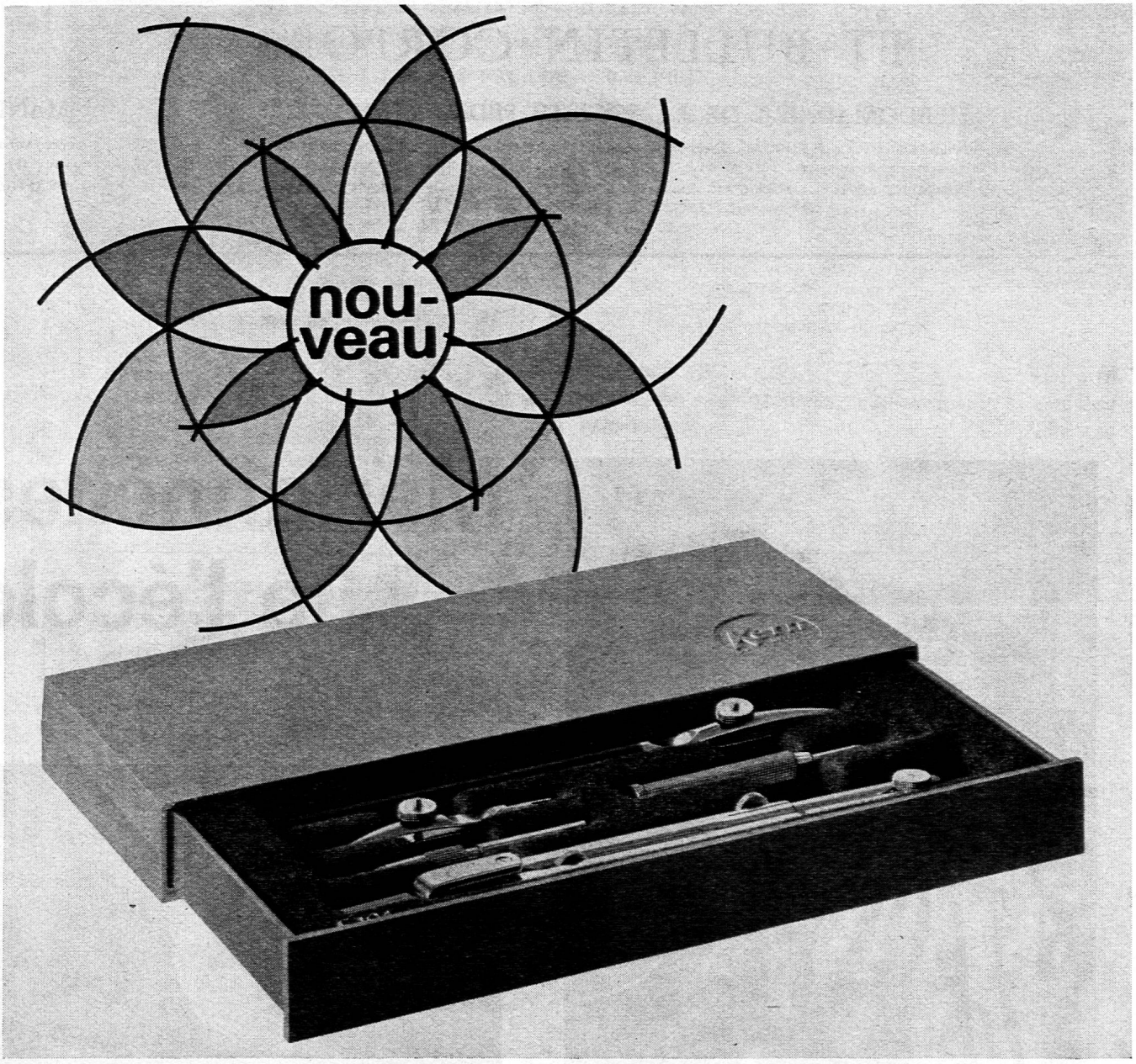

Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies.
Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S. A. Aarau

Veuillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas. Une petite équerre en plexiglas sera jointe gracieusement à chaque prospectus.

Nom _____

Adresse _____

Action en faveur de « Skopje »

Skopje a dû son importance à sa situation géographique privilégiée dans la haute vallée du Vardar, sur le grand axe commercial qui va de Salonique à Belgrade, et aussi sur la transversale qui vient de l'Albanie à l'ouest et va vers la Bulgarie à l'est. Ville de relais, ville d'entrepôts où s'accumulaient les richesses de l'Orient et où se ravitaillaient les innombrables convois qui, vers les quatre points cardinaux, dirigeaient les marchandises variées. Cependant, au cours du XIXe siècle, les grands courants commerciaux n'empruntaient plus guère cette route de terre et Skopje sommeillait en continuant à assumer son rôle de marché local et de bourgade tranquille.

Ce n'est guère qu'à partir de 1945 que la ville prit son essor lorsqu'elle devint la capitale de la république de Macédoine ; son développement fut extrêmement rapide et, en quelque quinze ans, elle vit tripler sa population qui passa de 70 000 à plus de 200 000 habitants. Non seulement, elle reprit sa fonction de centre commercial et de marché, mais elle devint une ville industrielle importante et surtout elle fut promue au rang de capitale administrative et intellectuelle d'une vaste région, fière de son indépendance acquise, fière de sa culture revivifiée et de sa langue à nouveau rayonnante.

En face de la vieille cité turque, une des plus pittoresques des Balkans, avec ses vieux quartiers, ses bazards et ses nombreuses mosquées, de l'autre côté du Vardar, s'éleva au milieu et autour des petites maisons provinciales de l'ancienne ville, une agglomération nouvelle, avec de grands édifices très modernes, certes

beaucoup moins pittoresques, mais plus hygiéniques et plus aptes à loger une population sans cesse accrue.

En moins de 30 secondes, le 25 juillet à 5 h. 17 du matin, la plus grande partie de la ville fut anéantie par quelques secousses d'une violence extraordinaire, d'abord verticales, puis horizontales, dont l'épicentre se trouva être au beau milieu de la ville. 1100 morts, 170 mille sans abris, tel est le bilan de la catastrophe.

Au début de mars 1964, j'ai eu l'occasion, grâce à l'amabilité du secrétariat S.L.V., de participer à un voyage éclair à Skopje, organisé pour la presse par le groupe suisse de l'Union interparlementaire.

Ce qui nous a particulièrement frappés, c'est l'ampleur des destructions dans toute la partie centrale de la ville. On pense immanquablement aux cités bombardées telles qu'elles étaient à la fin de la guerre : maisons entièrement effondrées, aussi bien les constructions basses du vieux quartier turc, particulièrement touché, que les grands édifices de béton qui se sont écroulés comme des châteaux de cartes, écrasant entre leurs dalles leurs malheureux habitants. Toutes les façades qui restent debout son lézardées et un grand nombre d'immeubles, bien que partiellement détruits sont complètement inhabitables. Ce n'est que

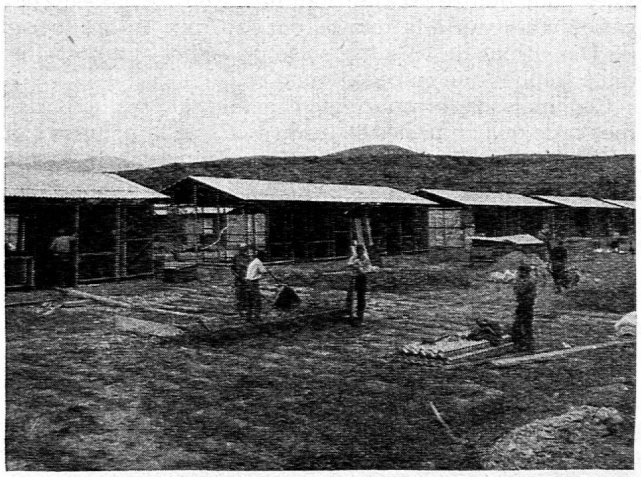

lorsqu'on s'éloigne vers la périphérie de la ville que les dégâts sont moins importants. L'œuvre de reconstruction complète demandera des efforts intenses et persévérants.

La deuxième impression, c'est que déjà une œuvre énorme a été accomplie ; sans doute, il a fallu courir au plus pressé : évacuer une partie des habitants, surtout les enfants ; utiliser des tentes sur les places et les parcs publics (50 000 personnes y trouvèrent un abri), réparer par des mesures de fortune, tout ce qui pouvait être réparé, construire des logements provisoires. Tout cela fut entrepris immédiatement, avec le secours

de l'aide étrangère, et, en même temps, il fallait faire vivre et travailler toute la population restante. C'est déjà un grand succès qu'aucune épidémie se soit déclarée et que le ravitaillement de la ville ait été tout à fait efficace.

Actuellement, à peu près tous les évacués sont rentrés, même les enfants, les tentes ne sont plus utilisées comme logements et celles qui subsistent servent d'entrepôts ; de très nombreux baraquements ont été installés.

Toute une étude des conditions géologiques de la région a été entreprise pour savoir où les nouveaux quartiers devaient trouver place. Des plans de grande envergure ont été dressés pour refaire la cité ; leur partie la plus caractéristique est de prévoir une assez forte décentralisation en créant des sortes de cités-satellites où s'alignent et où s'aligneront des maisonnettes prévues pour quatre ou cinq familles. Nous avons eu l'occasion d'assister à la remise, par la Croix-Rouge suisse, de 11 maisons de bois, sur socle de béton, aux autorités de la République macédonienne.

Ces maisons comportent chacune quatre appartements de quatre pièces et jusqu'à ce que la pénurie soit un peu atténuée, deux familles occuperont le même appartement.

Tous les nouveaux immeubles construits en béton devront l'être en matériaux capables de résister aux secousses les plus violentes.

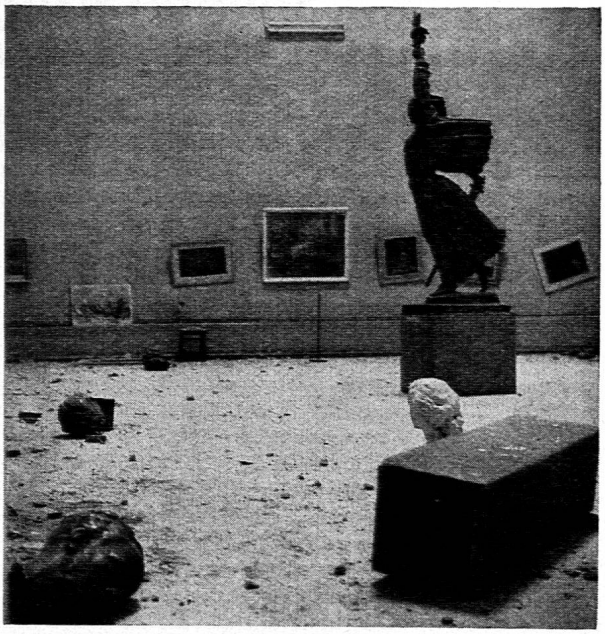

Mais, s'il semble qu'un gros effort a déjà été accompli, on se rend vite compte que ce qui reste à faire dépasse l'imagination : à fin 1963, on estime que 180 000 habitants vivaient à Skopje, dont 100 000 n'ont pas encore de logement convenable et vivent dans des conditions très difficiles (on compte en moyenne 9,7 habitants par appartement. A Genève, moins de 3).

Au point de vue scolaire, on manquait déjà de locaux avant la catastrophe et la plupart des classes étaient occupées chaque jour par 2 équipes d'élèves. A tous les degrés de l'enseignement, de la maternelle aux facultés universitaire, le désastre a été complet. Là aussi il a fallu agir rapidement, faire les réparations là où les dégâts n'étaient pas irrémédiables, construire des locaux provisoires ; on a prévu trois ou quatre équipes qui occupent à tour de rôle la même classe, les effectifs sont surchargés ; on a abaissé de 200 à 140 le nombre des jours d'école, diminué les exigences des programmes, simplifié les plans d'enseignement. Déjà, au cours de l'année scolaire 1963-1964, on a pu recevoir 30 000 élèves dans les écoles primaires et 12 500 dans les écoles secondaires qui suivent tant bien que mal l'instruction qu'on peut leur dispenser.

* * *

Ce qu'il faudrait pouvoir faire, nous Suisses, c'est de récolter assez d'argent chez nous pour offrir à la ville si durement touchée un ou deux groupes scolaires de 16 classes chacun, avec tous les locaux annexes indispensables. L'emplacement d'une de ces constructions est déjà prévu et la confiance des autorités de la ville est telle qu'il est déjà entouré de drapeaux suisses. C'est le plus beau cadeau que notre pays pourrait offrir à Skopje et c'est pourquoi, je demande instamment à tous mes collègues de la Suisse romande de soutenir ce mouvement d'une vraie solidarité internationale.

G. W.

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

SPR Comité central

Le comité central SPR a siégé à Morat, le samedi 14 mars, sous la présidence d'A. Veillon.

Comme d'habitude, l'ordre du jour est copieusement garni.

Parmi les nombreux objets examinés, citons :

l'avant-projet de loi fédérale sur les bourses ; nous devons à l'obligeance du Schweizerrischer Lehrerverein de pouvoir jeter un coup d'œil sur cet avant-projet, car le Département fédéral de l'intérieur ignore totalement la SPR ! Une lettre rappelant notre existence sera adressée prochainement à M. le conseiller fédéral Tschudi.

Le SLV présente quelques observations concernant les régions de montagne ; pour notre part, nous nous réservons d'intervenir au moment où le règlement d'application sera discuté.

La question des écoles suisses à l'étranger est de nouveau actuelle, car les Chambres fédérales viennent de s'en occuper. Naturellement, et une fois de plus personne n'a songé dans les sphères gouvernementales à consulter les associations suisses d'enseignants. Au dernier moment, alors que le Conseil national s'était déjà décidé, nous avons pu, par l'intermédiaire de M. Marcel Rychner demander la constitution d'une commission fédérale officielle qui servirait d'organe consultatif du DFI et qui pourrait contrôler ce qui se passe dans ces écoles et l'alignement des conditions de travail du personnel enseignant y travaillant sur les conditions des enseignants suisses.

Ces deux demandes n'ont pas été prises en considération sous prétexte que ces écoles sont des œuvres privées qui échappent à la compétence de la Confédération. Il nous semble cependant que ces œuvres « privées » qui reçoivent plus d'un million de francs de subvention fédérale mériteraient d'être contrôlées d'un peu plus près.

Une commission d'experts, formée par les associations suisses du corps enseignant et par l'association des anciens maîtres des écoles suisse de l'étranger va être constituée et demandera à être entendue par M. le conseiller fédéral Tschudi.

Dans le cadre de l'*Exposition nationale,* l'« Educateur » sera diffusé trois fois (mai, juillet et septembre) avec un cahier encarté donnant des renseignements sur la SPR.

La Commission romande de télévision scolaire qui vient d'être constituée a accepté, sur notre demande instante, d'ouvrir sa porte à un représentant du corps enseignant. Le comité a désigné H Cornamusaz, président de la Commission SPR des moyens audio-visuels. Quatre émissions expérimentales sont prévues pour cette année.

Le président SPR est désigné pour assister au congrès de l'AGDL (Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände) à Berlin et au séminaire de la Nouvelle Société helvétique à Vitznau (Problèmes du fédéralisme).

Un concours sera ouvert en avril-mai parmi les élèves de l'Ecole romande de typographie à Lausanne, pour renouveler l'aspect de la première page de l'« Educateur ».

Enfin, la Commission nationale suisse de l'Unesco demande qu'une propagande plus active soit faite en faveur des bons d'entraide en faveur d'un certain nombre d'œuvres, dont 12 ont été choisies à cet effet. Des responsables seront demandés aux sections pour Genève, Vaud et le Jura bernois.

La soirée a été consacrée à la visite du château de Villars-les-Moines, où du 13 au 18 juillet se tiendra la semaines pédagogique internationale organisée par la SPR.

G. W.

Séance commune des comités SLV - SPR

La séance annuelle des deux comités SLV et SPR a eu lieu à Morat, le dimanche 15 mars, sous la présidence de M. Althaus, président du SLV.

Séance très cordiale où nous avons repris, avec nos collègues alémaniques, bon nombre des points étudiés la veille au sein du comité SPR : Exposition 64, commission romande de télévision scolaire, Ecoles suisses de l'étranger, etc.

Nous avons examiné les moyens de rendre plus efficace notre action commune lorsqu'un projet intéressant les enseignants se présente devant les Chambres fédérales : il faut d'abord que nous soyons informés à temps pour que nous puissions intervenir utilement.

Une commission du SLV étudie actuellement la possibilité d'harmoniser les programmes scolaires des 4 premières années de l'école primaire, et éventuellement des 5e et 6e années, pour la langue maternelle et l'arithmétique. Les difficultés ne sont pas moindres qu'en Suisse romande et il nous semble qu'au moment où on est prêt à instaurer l'école européenne, il serait bon d'élargir nos efforts parallèles au plan national

Nos collègues du SLV s'intéressent comme nous à l'instruction programmée et ils ont servi avec beaucoup d'intérêt l'expérience qui se poursuit à Genève.

Une séance d'information aura lieu en juin, à Berne, en présence des représentants des autorités scolaires et des professeurs de pédagogie. Il est essentiel que ce nouveau moyen d'enseignement soit introduit dans les classes par des enseignants qualifiés, et non pas par des psychologues, ou des rationalisateurs fabriquant des robots ou par des représentants d'intérêts commerciaux.

Un cours pour « programmateurs » est prévu pour l'an prochain, cours théorique certes, mais surtout pratique permettant à l'empirisme suisse de se faire une opinion.

Personne ne pense que ce soit une panacée, mais on espère que la tâche des maîtres en sera facilitée, qu'on pourra donner à tous les élèves, quelle que soit leur origine, d'égales chances de succès et que le temps gagné dans l'acquisition de certaines techniques permettra d'en consacrer davantage à des activités culturelles jusqu'ici bien négligées : école active, formation artistique, etc.

M. le Dr Fluckiger, un spécialiste de l'histoire locale a présenté un panorama de l'histoire de Morat, du Moratum romain à la cité des Zähringen cité dont l'histoire jusqu'au XIXe siècle fut particulièrement mouvementée.

Bien d'autres choses encore furent évoquées, mais ce qui compte c'est l'esprit de compréhension dont tout le monde a fait preuve au cours des exposés et des discussions.

G. W.

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59
Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

A propos de la structure de l'Ecole vaudoise

Ce titre, par lequel j'introduisais l'article de René Martinet (voir No 10), traduit les aspirations profondes de tout le corps enseignant. D'autre part, le forum d'information du Congrès ayant incité de nombreux collègues à exprimer leurs opinions, je me propose de publier leurs critiques, vœux et réalisations sous cette rubrique qui pourra ainsi contribuer à forger l'Ecole vaudoise... de l'avenir !

Réd.

Le soussigné a suivi avec beaucoup d'intérêt le Forum organisé lors du congrès de la SPV sur le thème : « Structure de l'Ecole vaudoise ». Il faut en remercier les animateurs et souhaiter qu'une réalisation s'effectue dans un avenir aussi proche que possible, tout en regrettant que la discussion, faute de temps, n'ait pu s'élargir à la participation directe des congressistes. Cela se comprend : on ne pouvait que présenter les aspects essentiels de ce vaste problème.

C'est pourquoi on permettra les quelques remarques, réflexions et souhaits présentés par un praticien placé, comme tous ses collègues, en « première ligne » dans le combat scolaire, dans cette lutte quotidienne que livre l'enseignant afin de susciter (ou ressusciter !) l'intérêt, le zèle, si possible l'enthousiasme et la joie de ses élèves, sans oublier de les « préparer à la vie ». (Voir « Educateur » du 6. 11. 63, article du secrétaire général A. Rochat.)

Remarques préliminaires

Tout le monde va répétant que la tenue d'une classe est de plus en plus difficile. Et l'on clame partout : démission de la famille, manque de concentration et d'application des élèves, inaptitude à l'effort soutenu, éparpillement des connaissances d'enfants gavés de multiples informations ! Agitation, nervosité !... etc...

Tout le monde est d'accord : on ne peut plus enseigner comme il y a dix ou quinze ans, même si, dans certaines communes, on fait un gros effort pour abaisser les effectifs des classes. (Le soussigné a le privilège de diriger une classe de 8e garçons : 22 gars de 15 ans travaillant de concert avec une autre classe de 8e g.)

Cela paraît superflu de répéter que notre époque connaît des changements très rapides : la société tout entière évolue, les conditions de vie se modifient, les populations subissent des mouvements démographiques accélérés, la physionomie de nos cités change (urbanisation, civilisation des « grands ensembles »), les activités humaines atteignent un rythme qui frise l'agitation, les découvertes se précipitent, on parle de l'accélération de l'histoire...

D'où, on le sait, répercussions inévitables sur le comportement des enfants, partant, de nos écoliers.

Par conséquent : obligation pour les enseignants d'œuvrer dans des conditions bien différentes de celles d'il y a peu d'années.

Dans chaque classe augmente la proportion des inattentifs, des instables, des agités : enfants livrés à eux-mêmes, dont père et mère travaillent tous deux, enfants de divorcés, enfants élevés par la mère seule, enfants frustrés, enfants trop « gâtés » (recevant trop de douceurs et pas de réelle douceur), enfants privés de terrain de jeux, enfants vivant dans des appartements trop exigus, où il est impossible de bien faire ses devoirs à domicile, etc.

Tableau trop noir ?

Est-ce noircir le tableau que de rappeler ceci : de 1955 à 1959 une moyenne de plus de 700 divorces fut constatée chaque année dans le canton de Vaud, soit le 37 % des mariages conclus dans l'année et qu'on divorce cinq fois plus à la ville qu'à la campagne ? Que nos centres urbains battent tous les records des naissances hors mariage ?

Rappelons aussi qu'en Suisse romande plus de 10 000 enfants doivent être tirés de leur abandon par les services de protection de l'enfance (4000 environ pour Vaud).

Des études ont démontré que : ... « les troubles psychologiques pouvant aller jusqu'aux désordres nerveux et mentaux très graves suivaient une progression géométrique par rapport à l'augmentation de la densité des habitants au mètre carré dans les conceptions actuelles de la construction » (P. Zumbach : Parents d'aujourd'hui).

Est-ce pour cela que les architectes habitent rarement les « grands ensembles », immeubles de rapport, conçus par eux ?

Et la délinquance juvénile ?

Les « Chiens perdus sans colliers » ne sont-ils que fictions littéraires ?

Que dit le rapport de la Chambre vaudoise des mineurs ? En 1963 : 637 cas (contraventions déduites), ce qui représente un total de 55 % plus élevé que le chiffre correspondant en 1953. Le 40 % des jeunes délinquants « vit » dans l'agglomération lausannoise. Que dit, à ce propos, la « Feuille d'Avis de Lausanne » du 2 février 1964 ? ... « **mais il vaudrait encore mieux prévenir ces écarts de conduite ou ces comportements irréguliers.** Cette tâche incombe à la fois à la famille, à l'école et à la société tout entière. »

D'accord !

Et vive l'école sereine !

Quoi d'étonnant, alors, que la dépense nerveuse aille parfois jusqu'à la dépression, chez les membres du corps enseignant ? C'est sans doute le tribut que nous payons à notre époque, la rançon de ceux et de celles que la situation actuelle ne laisse pas indifférents.

Assez de constatations pour affirmer qu'en face de l'évolution accélérée et irréversible de la société, l'école doit subir une réadaptation urgente, non seulement sur le plan de l'instruction, mais surtout sur le plan de l'éducation.

A situation nouvelle : structure nouvelle.

Tout le monde d'accord !

Même le Plan d'études du 1er avril 1960. Relisez l'avant-propos ainsi que les principes fondamentaux.

L'organisation générale de notre école doit s'adapter avec une souplesse grandissante aux besoins nouveaux de la population scolaire, des hommes de demain : pas seulement réforme du cycle et des programmes scolaires, mais **création d'organismes actifs et dynamiques,** capables, dans le plus bref délai, de combler un retard flagrant.

Et, bien sûr, il convient d'adapter aux conditions actuelles et à venir la formation des éducateurs, de mettre à leur disposition les moyens d'agir avec davantage d'efficacité, de favoriser leur perfectionnement, d'encourager une mise en commun des expériences.

Le travail de l'enseignant exige actuellement **une tâche éducative plus importante que la distribution du savoir.**

« L'instruction qui donne des connaissances doit céder le pas devant l'éducation qui forme des hommes » (Gaston Berger : « L'homme moderne et son éducation ».)

« Bien armer l'homme pour lui permettre de vivre dans un univers en accélération, c'est lui donner, avec la science indispensable, l'enthousiasme, la lucidité, et le courage. » (id.)

Car il faudra à nos enfants de la lucidité pour discerner leur voie, du courage pour se réaliser sans perdre pied, de l'enthousiasme pour jouer un rôle utile dans la société. C'est vrai pour les enfants de tous les pays.

L'éducation doit être permanente

Encore un bond en avant !

J'applaudis à cette pensée de Janet, offerte à notre méditation par le Bulletin officiel du Département vaudois de l'instruction publique de janvier 1964 :

« L'objet de l'éducation n'est pas de faire des machines, mais des personnes. »

Tout à fait d'accord avec les autres citations et en particulier avec celle de J. Simon : « L'éducation publique a de grands avantages: il faut l'ajouter à l'éducation familiale, il ne faut pas remplacer l'une par l'autre. »

Oui, à condition que la famille réelle existe et agisse.

Le Bulletin officiel N° 3 de mai 1963 nous rappelle le règlement d'application de la loi du 25 mai 1960 (art. 351 al. b) ... « Il est interdit aux enfants des écoles de fumer et de consommer des boissons alcooliques. Voir aussi la page du carnet journalier, à faire signer par les parents.

Voir encore Règlement art. 224 g ... « Conjointement avec l'instituteur et la police locale, elle (commission scolaire) exerce une **surveillance générale sur les enfants hors de l'école. »**

Consulter enfin l'art. 274 : ... « Tout membre du corps enseignant a le devoir d'inculquer aux enfants, notamment par sa conduite et son exemple, les principes de l'honnêteté, de la droiture et de la politesse, le respect de l'autorité et l'amour de la famille et de la patrie... »

Donc : **Vaste programme éducatif !**

Mais de grâce, que l'on ne parle plus de surveillance générale sur les enfants hors de l'école. Qui l'assure vraiment, cette surveillance ?

Qu'on réalise une **éducation plus positive**, plus constructive, plus efficace que le simple rappel de règlements inopérants, et, hélas, dépassés par les faits !

Qu'on s'occupe réellement des enfants hors de l'école et **qu'on cesse de geindre et de s'en préoccuper !**

Pour réaliser une **éducation continue**, il faut revoir tout le problème de la préparation de l'enfant à la vie.

Aux grands maux, les grands remèdes

Ces remèdes sont : assistance plus suivie et efficace des enfants livrés à eux-mêmes durant leur temps libre, leurs loisirs et surtout leurs vacances, mise sur pied d'un équipement assurant une **action de prévention sociale** (pas seulement des classes gardiennes). Car enfin, à quel moment la pré-délinquance et la délinquance juvéniles sévissent-elles ? Est-ce durant les heures de classe ou hors de l'école ?

Nos élèves sont-ils, oui ou non, exposés aux dangers et tentations de la ville ? Ou cessent-ils de vivre dès qu'ils quittent la classe ? Ont-ils tous un foyer qui les accueille ?

Ils subissent alors plus intensément les influences bonnes ou mauvaises. Beaucoup d'entre eux se retrouvent en face de leurs problèmes personnels et, souvent, d'une réalité qui les inquiète, les menace, les écrase parfois.

(A suivre.)

M. Barbey.

Classes à options

Depuis quelques années, le système des classes à options en est au stade expérimental, tant à Lausanne que dans quelques cités du canton, particulièrement à Montreux et à Vevey.

Il apparaît déjà que, par l'introduction de ces classes, un début de solution, valable pour une meilleure orientation des élèves à intelligence dite non spéculative, a été trouvé. Ces essais sont très réjouissants pour l'avenir de la majorité (ne l'oublions pas !) des écoliers vaudois. Ils rencontrent un intérêt croissant chez les parents. Ils doivent être poursuivis et étendus, dans un esprit résolument positif.

C'est d'autant plus important qu'ils permettront, dans un avenir plus ou moins proche, d'aider à donner la solution au problème des classes terminales primaires, autrement dit à mettre sur les rails la section pratique, prévue par le plan de la réforme de structure de l'Ecole vaudoise.

Dans une série de prochaines chroniques, je tenterai de dresser un premier bilan des efforts faits à Lausanne et dans le canton.

Emile Buxcel.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire.

Jusqu'au 4 avril 1964 :

ÉCHALLENS. — Maîtresse ménagère. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

OLLON : Institutrice primaire.

OPPENS : Institutrice primaire.

Jusqu'au 8 avril 1964 :

GRYON : Institutrice primaire.

LUSSY s/Morges : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

PAILLY : Maîtresse de travaux à l'aiguille pour école ménagère.

ECHALLENS : Maîtresse de travaux à l'aiguille. (Cours de couture au Collège.)

Jusqu'au 12 avril 1964 :

AVENCHES : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

BELMONT s/Yverdon : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

BRETONNIÈRES : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

ÉCHALLENS : Instituteur primaire pour la classe réformée.

MORGES : Maître de travaux manuels.

ORON-LA-VILLE : Maîtresse de travaux à l'aiguille pour les classes primaires. (4 heures.)
Maîtresse de travaux à l'aiguille pour l'école ménagère. (8 à 10 heures.)
Ces deux postes peuvent se combiner.

VILLETTE : Instituteur primaire.

Quelques brefs aperçus

Par manque de place dans les nos 11 à 13, je suis contraint de retarder d'importants articles :

1. **Une lettre de l'Expo** justifiant (?) son refus de faire bénéficier le personnel enseignant de conditions d'entrée de faveur.
2. **Une notice de la LVPN** qui a mis sur pied un « Concours sur les beaux arbres du canton de Vaud » aux degrés II et III et dans les classes supérieures. Vous recevrez la documentation pour la rentrée d'avril : elle vous enchantera.
4. Les conclusions de l'étude des Sélections concernant **la place des femmes** dans nos divers organes corporatifs.
Donc, comme moi, patientez !

P. B.

Croix-Rouge Jeunesse - SPV

Séjour mer - montagne

Comme chaque année à pareille époque, le moment est venu pour inscrire vos élèves de santé délicate, à un séjours d'un mois au bord de la mer ou à la montagne, suivant l'avis de leur médecin.

Si vous avez affaire à des parents au revenu modeste, utilisez votre ristourne MIMOSA pour les aider ; si cela ne suffit pas, faites appel au FONDS MIMOSA, constitué par des collègues généreux qui abandonnent leur part, au profit des petits villages vaudois.

Vestiaire

Quelques classes lausannoises ont récolté des vêtements et chaussures d'enfants, c'est pourquoi vous pouvez faire appel à notre vestiaire. Nous pensons particulièrement à aider les enfants qui vont partir en colonies de printemps ou d'été. Ces départs entraînent toujours des frais vestimentaires que nous essayons d'atténuer pour les grandes ou modestes familles.

Vous pouvez envoyer les enfants avec les parents ou un mot du maître, chaque premier mercredi du mois entre 14 et 16 heures (Palud 7, au 2e étage) ou nous demander, avec quelques mesures, un envoi postal.

Croix-Rouge Jeunesse-SPV
1, ch. du Platane, Prilly
tél. 24 60 00

GENÈVE GENÈVE

UIG — Dames

Conférence de M. Buache

Pour clore notre assemblée administrative, nous avions fait appel à M. Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, qui nous a brossé un magistral tableau du cinéma d'hier à aujourd'hui.

Contrairement à ce que l'on croit, l'invention du cinéma n'est pas liée aux projections lumineuses. Son ancêtre serait le phénakistiscope, dû au savant belge Joseph Plateau. C'est un petit jouet basé sur la décomposition du mouvement. Une série d'images représentant des mêmes sujets dans des poses différentes se succèdent à une vitesse de 16 images par seconde. Ce défilé rapide nous donne l'impression que la silhouette s'anime, mais cette illusion provient de la persistance de l'image sur la rétine.

Cette technique est reprise par un inventeur français, Emile Reynaud, qui met au point l'analyse du mouvement et sa reproduction. Il crée en 1877 le Théâtre optique qui, dès 1892, permet des projections publiques sur un écran. Ses pantomimes lumineuses sont de courtes bandes de film perforé qu'il dessine et peint lui-même avec talent, étant ainsi le véritable créateur des dessins animés.

Il faut attendre 1882 pour voir Marey, chercheur français, inventer le chronophotographe, premier modèle bien incomplet de la future caméra.

Ces hommes ont préparé les voies de la découverte du cinéma proprement dit. Mais le mérite de l'invention revient aux frères Lumière. Ils réalisent de petits films sur des sujets d'actualité. Le premier cinéma s'ouvre de 28 décembre 1895 dans le sous-sol du Grand Café, boulevard des Capucines à Paris. Le public est enthousiasmé, le spectacle arrache des cris d'admiraton : « C'est merveilleux, même les feuilles bougent ! »

Georges Méliès, célèbre prestidigitateur, voit dans ce nouvel art la possibilité d'améliorer la technique de prestidigitation. Il reconstruit une caméra et tourne de petits scénarios de quelques minutes. Il va enrichir son expérience à la suite d'un défaut technique. Alors qu'il filme un omnibus passant place de l'Opéra, sa caméra reste grippée. Le temps de réparer, et le tournage reprend. Lorsqu'il projette le film, on aperçoit un avant d'omnibus se terminant par un corbillard. Cette image cocasse lui donne l'idée d'exploiter ce truquage involontaire. Il crée alors toute une série de films comprenant d'autres fantaisies.

Méliès est un des premiers metteurs en scène. Il travaille dans un studio, avec des lumières, une verrière. Il monte une maison de production de films. Il standardise le format des pellicules et le fixe à 35 mm. Il remporte un grand succès, présentant même des films en couleur, peints à la main.

Aux Etats-Unis, on monte un laboratoire qui copie les bandes de Méliès à de nombreux exemplaires. Malheureusement, le droit d'auteur n'existe pas encore et Méliès connaît bientôt la faillite ; il meurt dans la misère en 1938.

Peu à peu, le cinéma gagne de la popularité. On s'intéresse aux documentaires. Ce n'est encore que du théâtre filmé, on ne découpe pas l'action. Vers 1912, aux USA, on commence à isoler un élément, à utiliser par exemple un gros plan pour la jeune première.

Griffith, producteur et metteur en scène, met au point sa technique et élabore ses trouvailles : un dé-

coupage fait à l'avance et l'utilisation de la lumière artificielle. En 1914, il présente « Naissance d'une nation », film à grande mise en scène. « Intolérance », en 1916, déconcerte le public, mais décide de l'orientation d'Eisenstein. Avec « L'assassinat du Président Lincoln », Griffith crée une sorte d'unité spatiale.

L'élément dramatique peut être ramené à un seul objet, un pistolet en gros plan par exemple. C'est une véritable révolution qui est d'un intérêt capital.

Avec l'expérience de Koulechov, les Russes démontrent que l'on peut suggérer une action par le rapport d'images entre elles sans qu'une séquence reproduise directement cette action.

La structure de cet art s'inscrit dans le temps et non dans une surface. En ceci, le cinéma est très proche de la musique car, de l'interaction des notes, naît la mélodie. L'important donc ne réside pas dans l'image, mais dans le rythme des images.

M. Buache nous désenchante quelque peu en nous expliquant la réelle valeur d'un bon film. Les belles photos ne sont pas un critère, pas plus que la couleur dans un documentaire. La qualité de l'acteur n'entre pas en ligne de compte dans la qualité d'un film. Enfin, M. Buache dixit, l'acteur n'a pas plus de valeur qu'une chaise placée dans un certain contexte !

Le véritable acteur, c'est la lumière, car d'elle dépend l'ambiance. Le véritable créateur, c'est le metteur en scène. Chaplin, un des plus grands metteurs en scène, exécute son plus gros travail dans son laboratoire, collant, coupant, montant ses bandes. Ce montage est d'une extrême importance.

En 1940, avec Orson Welles, le cinéma connaît une nouvelle révolution. Après Renoir, Welles utilise les possibilités du champ en profondeur. Jusque-là, le premier plan était net, mais l'horizon restait flou. Cette nouvelle conception donne au cinéma une nouvelle dimension de jeu : celle de l'espace.

En conclusion, M. Buache trace un parallèle avec la littérature, la peinture, la musique. De même que ces arts ont connu des courants différents dans leur évolution, de même le cinéma a subi des influences marquantes qui l'ont amené à sa forme actuelle.

Cette conférence nous a passionnées. De chauds applaudissements ont traduit l'intérêt et le plaisir de l'assemblée. Nous remercions vivement M. Buache de son brillant exposé.

F. Hainaut.

AAA - UIG-M - 1964

PARTIE OFFICIELLE

RAPPORTS

Sous la juvénile baguette de Raymond Hutin, remplaçant Mario Soldini, président, absent pour cause militaire, s'est déroulée jeudi 5 mars, notre assemblée. Après avoir salué nos invités, donné la parole à Gilbert Racine pour la lecture du procès-verbal de la dernière AAA, Hutin lut le **Rapport présidentiel,** dont le texte « in extenso » a paru dans l'« Educateur » du 13 ct. Le tour d'horizon de Soldini fut approuvé à l'unanimité.

Compte rendu financier de l'exercice 1963. — Haubrechts nous en donne le détail.

Recettes		(1962)
Cotisations perçues	5 851.—	(6 056.—)
Participation au bénéfice ass. acc.	1 833.80	(1 145.10)
Intérêts (Caisse d'Epargne et Coop. Hab.)	142.35	(125.20)
	7827.15	

Dépenses		(1962)
Cotisations versées à la SPR	1 218.—	(1 104.—)
Abonnements « Educateur »	2 610.—	(2 760.—)
Cot., subvent., indemn., primes RC	837.70	(1 067.70)
Frais de représentation et délégat.	1 052.85	(1 435.90)
Frais gén. (circulaires, secrétariat)	1 595.35	(710.10)
Excédent des recettes	513.25	(248.59)

Capital UIG-M au 15 février 1964 : Fr. 7785.53, plus fonds de lutte UIG : Fr. 1218.30.

Rapport des vérificateurs des comptes lu par Jordan. Tout est conforme et ces deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

Cotisation 1964 comme 1963 : Fr. 40.—.

ELECTIONS STATUTAIRES

Election du président. — Notre collègue Mario Soldini ayant piloté le trois-mâts UIG d'une main souple et ferme à la fois, durant une année plutôt « surchauffée », ne se représente pas à la barre, par suite des nouvelles charges militaires qui lui ont été confiées. Il mérite notre reconnaissance, car sa tâche n'a pas été facile, la plupart de ses collaborateurs étant aussi têtus que lui.

Heureusement que notre jeune premier (vice-président) Raymond Hutin, carré et barbu, n'a ni peur des responsabilités ni froid aux yeux. Il accepte une présidence particulièrement lourde à l'heure actuelle, en plein « suspense ». Mais l'équipe demeure et lui fait confiance comme l'assemblée l'a fait à la quasi-unanimité (94 voix sur 100 — 6 blancs). Bravo !

Election du comité. — Les deux vice-présidents sont élus de même à une majorité digne des pays de l'Est : Mario Soldini et Georges Gallay, le responsable infatigable de notre Centre.

L'assemblée élit ensuite les membres du comité, dont deux nouveaux, remplaçant Roger Journet, nommé inspecteur après une brillante présidence de notre association, et Bernard Fontana, dont nous regrettons le trop bref passage au comité. Les élus sont, par ordre d'ancienneté au comité : Ph. Genequand, Et. Fiorina, P. Haubrechts, J.J. Probst, D. Perrenoud, G. Racine, G. Jenny, Ch. Mathiss, B. Privat, M. Hagmann (anciens), J.J. Maspero et P. Arnoux (nouveaux).

DISCOURS

Pendant le dépouillement des bulletins de vote par les scrutateurs, le président Hutin cède la parole à chacun de nos invités :

A. Veillon, depuis dix-huit mois président de la SPR, nous dit ses soucis. La SPR ne fait pas le poids. Elle n'a pas d'organe pour traiter directement avec Berne qui l'ignore. Tant qu'elle ne sera qu'une amicale régionale, elle ne comptera guère comme force syndicale. Mais pourrait-elle être dans de meilleures mains que celles d'un : Veillon ; nom prédestiné ?

Schmutz, président de la SPV, avec un humour bien sympathiquement vaudois, teinté de bernois, nous propose de travailler ensemble, maintenant que, grâce à l'autoroute, Genève est devenue une banlieue de Lausanne...

Jaquet, à la tête de la SPN, nous remercie d'être à la pointe des revendications matérielles en Suisse et de passer ainsi le triangle devant les collègues neuchâtelois...

Mme Landry, au nom de la SPJ, nous adresse à son tour un amical message.

Germain, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs de l'Ain (1750 collègues sur 2000), nous fait l'honneur d'accompagner Baillet. Il est frappé par

le contraste entre le calme de nos assises et les débats houleux des leurs, où toutes les tendances politiques s'affrontent. En plus des problèmes du reclassement et du recrutement, il y a chez nos voisins les questions épineuses de la réforme de l'enseignement et de la laïcité, avec leurs rebondissements périodiques. Ce qui ressort de ce tour d'horizon, c'est la forme que représente le SNI français avec ses 200 000 adhérents (85 % de tous les instituteurs), en face de l'éparpillement de nos efforts... Une consolation pourtant : la quantité ne fait pas tout !

Baillet, en réponse au laïus de Gaudin, qui évoqua les vingt ans d'assiduité de notre ami à nos congrès annuels, avant de lui remettre une channe genevoise dédicacée pour marquer sa fidélité et son amitié inaltérables à notre égard, laissa parler son cœur: — « Que de souvenirs depuis 1944, quand j'ai franchi la frontière à Berney, occupée, pour assister la première fois à votre assemblée qui m'ovationna comme si j'avais été un ambassadeur de la France amie. Un autre souvenir lumineux : le cinquantenaire de l'UIG à Bellevue en 1956 ! Et combien d'autres ! Je n'oublie pas ceux qui ont passé sur l'autre rive : les Magnenat, les Claret, les Lagier... Le cadeau que vous m'offrez est le couronnement de ma carrière. Il matérialise la sincérité de nos sentiments réciproques et scelle l'amitié entre les éducateurs de deux pays voisins et amis. Merci ! »

Membres honoraires fêtés

Louis Dethurens. — Selon Mathiss, notre collègue qui vient de se retirer, a été le type parfait du régent de campagne, avec tout ce que cela comporte de doigté et de dévouement. Il passa à Laconnex et Soral les 41 ans de sa carrière. Non seulement il éduqua deux générations d'enfants, mais participa activement à la vie communale et paroissiale, puis il travailla au sein du groupe des jeunes maîtres du Mandement et de la Champagne. Sans parler de sa fidélité à l'UIG. Beau palmarès !

Fernand Faivre. — C'est Hutin qui nous révèle ce que fut ce charmant collègue, musicien et pédagogue jusqu'au bout des ongles, et d'une jeunesse à faire frémir les jeunes d'aujourd'hui. Il commença et acheva sa carrière active à Perly, avec des intermèdes à Confignon : — l'Ecole buissonnière ? — au Quai Charles-Page où je l'ai remplacé 15 jours — ses élèves étaient des anges ! — au Grand Lancy : La Cage aux rossignols ?

Louis Tissot. — C'est Neuenschwander, inspecteur, ancien président de l'UIG, qui en fait l'éloge. Tissot a enseigné à Meinier, au Grand-Lancy, à Carouge, Jaques Dalphin et St-Jean. Retraité, il continue son apostolat dans une école privée, tant il est valide et vaillant. Homme de principes, donc de caractère difficile, il ne s'est jamais dérobé devant la lutte et les responsabilités. D'une grande rigueur morale, avec un sens aigu de la famille et de l'amitié, il s'est imposé par son courage et son exemple. A l'UIG comme au SE !

Georges Durand, présenté par Hutin, est un grand modeste, mais riche d'une vaste culture et soucieux de perfection. D'une sensibilité extrême, notre collègue a toujours dit à l'UIG ce qu'il fallait dire, verbalement ou dans l'« Educateur ». Un très sympathique original, en bref, comme il en faut dans notre profession.

Fernand Davier, dont le portrait vivant ne pouvait être mieux fait que par son élève, notre jeune et fougueux collègue Spring, a été un éducateur de valeur. Toutes les qualités du pédagogue, il les possédait, plus la modestie. Autorité naturelle, culture étendue, sens de la justice, patience inaltérable, bonté chrétienne, voilà les traits essentiels de cette forte personnalité, qui a laissé une marque profonde chez tous ses élèves. Exigeant avec les autres, mais plus encore avec soi-même, Fernand Davier est un exemple pour nous tous !

Marcel Kister, absent, a envoyé une lettre au président, dans laquelle il écrit : « Pendant 43 années, j'ai fait partie de l'UIG et je sais et n'oublie pas tout ce que je dois à notre Association, à ses présidents successifs et à tous les membres dévoués du comité auxquels je tiens, aujourd'hui, à rendre hommage et à adresser de sincères remerciements. Je souhaite vivement que vos revendications légitimes soient entendues et aboutissent, dans un proche avenir à un heureux résultat, que la situation de l'instituteur soit enfin et définitivement revalorisée tant au point de vue matériel que moral. » Nous tenions à citer ces encouragements d'un de nos inspecteurs.

Le repas traditionnel, qui a réuni une quarantaine de joyeux convives au Buffet de la Gare, s'est terminé par les souvenirs qu'évoquèrent quatre des collègues que nous avions fêtés le matin. C'est toujours un moment émouvant que ce retour en arrière de la part de nos aînés :

Dethurens a apprécié la liberté dont jouit chaque instituteur dans l'exercice de sa profession, le choix de ses méthodes, l'organisation de son travail et des services qu'il a la possibilité de rendre.

Tissot, après 44 ans d'enseignement, est riche de satisfactions et d'expérience humaine. Une vocation éducatrice bien remplie conduit toujours à la paix du cœur.

Durand, lui, se compare à un enfant prodigue dont le comité est le père qui pardonne... son infidélité aux séances de l'UIG. — (Alors l'Union en a beaucoup de ces enfants prodigues ! — Note de la rédaction.)

Faivre, enfin, dans une magnifique envolée, évoque quelques-unes de ses aventures de jeune maître à la page, le soutien qu'il a heureusement rencontré auprès de l'UIG où, dit-il, les racines de son affection sont très profondes.

APPEL

A l'issue de la séance administrative, notre collègue Jean-Louis Loutan, qui a passé trois ans à Haïti avec l'équipe des Genevois fondatrice du Nouveau Collège Bird, nous lance un pathétique appel :

Dans le cadre des écoles romandes, que pourrait-on faire en vue de l'aide aux pays du tiers-monde ?

Que chacun d'entre nous y songe, car il y va de l'avenir de l'Humanité : il est entre les mains des privilégiés que nous sommes.

E. F.

UAEE — Assemblée du 5 mars 1964

Elles n'étaient pas très nombreuses les maîtresses d'école enfantine qui ont assisté à notre assemblée administrative annuelle à l'Hôtel des Bergues, et c'est bien dommage ! Mais le « noyau » attentif et bienveillant des « fidèles » a montré à la présidente de l'UAEE, Mlle Nadine Weyl, et au comité tout entier la part active qu'il prenait aux préoccupations de notre association.

Assemblée du 5 mars : assemblée un rien mélancolique... le ciel était maussade, les problèmes de l'UAEE sans solution pour le moment et M. Jotterand, ancien directeur de l'enseignement primaire, toujours si favorable à l'école enfantine genevoise et à notre association, était parti vers de plus hautes charges... mélancolie !

Heureusement qu'à travers tant de nuages on voyait quelques lueurs d'espoir. D'abord de nombreux invités nous assuraient de leur sympathie. Il s'agissait — à tout seigneur, tout honneur — de M. Veillon, président de la SPR, qui dans un amusant petit discours est remonté jusqu'à Platon pour nous dire que « c'est le commencement qui compte » et que nous avions bien de la chance de faire ce travail pédagogique de commencement !

M. Schmutz, président de la SPV, nous a aussi adressé quelques mots fort amicaux. Mme Geiser, présidente des éducatrices des petits du canton de Vaud et M. Bailley, directeur d'école à Bourg-en-Bresse nous ont assuré qu'ils partageaient nos préoccupations.

Mlle Gerdil, pour l'UIG dames et M. Perrenoud, pour l'UIG messieurs, nous ont répété que nous pouvions compter sur l'aide morale et matérielle de leur deux sections.

Espoir également que notre nombre, puisque nous sommes maintenant 109 membres actifs et que nous avons eu cette année 8 nouvelles recrues. Le recrutement d'ailleurs, en ce qui concerne l'école enfantine, s'est amélioré ces derniers temps et nous pourrions être optimistes si nous ne pensions pas à l'effet désastreux qu'aurait la stabilisation des suppléantes sur ce même recrutement !

Lueur d'espoir aussi que la nomination de M. Armand Christe au poste de directeur de l'enseignement primaire. Nous n'avons eu qu'à nous louer des contacts noués avec lui en temps qu'inspecteur aux études pédagogiques et il sera sans aucun doute le partisan convaincu d'une formation professionnelle solide du corps enseignant primaire et enfantin, telle qu'il l'a vue à Geisendorf, et telle qu'il l'a exposée aux associations professionnelles en maintes occasions.

Note optimiste également... notre caisse a un léger bénéfice de vingt francs !

Donc, en conclusion, pas de défaitisme !

Sous la conduite énergique et intelligente de sa présidente, Mlle N. Weyl, l'UAEE défendra les bastions de l'école enfantine genevoise envers et contre tout, si tant est que ces bastions soient menacés !

Et pour terminer cette après-midi, nous avons été écouter avec un immense intérêt M. Fred Buache nous parler du cinéma, de ses origines et de ses possibilités (à vous donner l'envie de devenir metteur en scène, caméraman ou simplement « starlette » !).

C. G.

Festival Bertolt Brecht

Ne serait-ce point manquer à l'amitié si nous n'en parlions point ici ? En effet, nombreux sont les maîtres primaires et secondaires qui suivent avec cordialité les efforts de la Maison des jeunes.

Le Festival Brecht est né de deux souhaits : l'un émanant de la troupe jouant dans les murs de la Maison : L'atelier de Don Sapristi, qui voulait monter une pièce de Brecht, l'autre, c'était le désir qu'avait l'ensemble de la maison : monter quelque chose qui ferait appel à toutes les activités de la Maison et qui apporterait un enseignement, un témoignage de vitalité, à la population genevoise.

Le festival s'ouvrit donc par une très brillante conférence de M. Daniel Frey, professeur d'allemand, à Payerne, qui prépare une thèse sur l'œuvre de Brecht, précisément.

Qui est Bertolt Brecht ? Nous avons eu le privilège de voir le « Cercle de Craie » au théâtre de Carouge et, il y a quelques années l'admirable « Mère Comage », avec Germaine Montero. Oui, mais il n'est point auteur, joué fréquemment, qui est-ce donc ? C'est avec un vif intérêt que nous allions écouter M. Frey.

Brecht est Allemand, dialecticien et communiste.

Reprenons ces trois postulats :

1. *Il est essentiellement Allemand,* comme Proust est essentiellement Français, et il se rattache à toute la culture allemande, très concrète, très réaliste. Il est Allemand aussi par la grande amitié qui le lie profondément au peuple allemand.

2. *C'est un dialecticien,* il avait une confiance illimitée dans l'amélioration du peuple, de la race humaine. Son raisonnement se fonde entièrement sur les rapports entre l'histoire et l'homme.

3. *Communiste,* il l'est et depuis longtemps. Il croit avoir trouvé dans le communisme la solution à l'amélioration de l'humanité. En outre, il ne faut pas oublier que le parti communiste allemand est le seul qui ne s'est jamais rallié aux Nazis.

Anarchiste de 1918 à 1924, critique de 1924 à 1928, Brecht étudie la philosophie marxiste et dès 1930, il est un communiste convaincu. Jusqu'en 1933, il donne des pièces d'éducation populaire.

L'exil le conduit en Suisse, en Russie, aux U.S.A. En 1947, il s'installe dans la République allemande de l'Est. On lui offre un théâtre et il a, à sa disposition la remarquable troupe du Berliner Ensemble.

Le Théâtre de Brecht est un théâtre épique. Dès « L'Exception et la Règle », Brecht se fait maître d'école, il encadre ses pièces d'un prologue et d'un épilogue à but didactique.

Sur le plan de la forme, Brecht n'a rien innové, c'est dans l'esprit de la pièce qu'il va apporter du neuf : pour lui, le caractère du personnage découle des actions et non des luttes intérieures. Autrement dit, c'est le comportement, non le caractère comme dans le théâtre traditionnel, qui va être expliqué au long de ses pièces. Et c'est au spectateur de découvrir les états d'âme d'après les réactions des personnages au travers des situations extérieures, au travers des circonstances.

Les scènes de tribunal, nombreuses chez Brecht, permettent le recul, il les veut didactiques. Tout son théâtre est politique, étudié à la lumière marxiste, il veut une société qui retrouve enfin son unité dans le bien-être social. Il a loué le communisme et son génie a su le réchauffer, l'humaniser.

Son chef-d'œuvre, décanté précisément de toute la sécheresse communiste, c'est « La Mère ».

Les pièces historiques sont pessimistes. Brecht veut nous mettre en garde contre le danger du fascisme et de ses machinations criminelles. La pièce de « Galilée », la plus belle de tout le théâtre brechtien, pour M. Frey, nous montre Galilée, prisonnier, soucieux de sauver les hommes. Par ruse, il réussit à faire passer ses fameux « discorsi » au-delà des frontières.

La science, tellement dynamique, peut aider les hommes à parvenir à une vie meilleure. Brecht fait confiance à la raison de l'homme. Brecht veut transformer le savoir brut, en images, qui puissent procurer du plaisir aux spectateurs et, par là-même, leur permettre de trouver une solution aux difficultés sociales.

Les émotions sont provoquées par la rencontre brusque d'une vérité sociale dans une expression naïve, pleine de bon sens, de simplicité ou d'humour. Dans « Le Cercle de Craie », lors du mariage de la jeune fille avec le mourant, le moine prie les musiciens de jouer un air.

— Triste ou gai ? demande un musicien, et le moine de répondre :

— Une marche nuptiale en mineur ou un hymne funèbre à tout casser !

L'humour, chez Brecht, nous ramène toujours à la réalité et il force le spectateur à critiquer cette réalité. « La vérité est concrète », aimait-il à répéter. Son langage aussi est concret. C'est au travers de cette qualité qu'il se rattache aux poètes de la langue allemande. En faisant oublier deux siècles de littérature idéaliste et romantique, il se rattache à Luther, père véritable de la langue allemande.

Et M. Jean Frey conclut son admirable exposé en ajoutant : « Non, Brecht n'est pas Français, pas cartésien, pas calviniste, il est concret ».

J.M. P.

NEUCHATEL NEUCHATEL

A l'inspectorat

C'est M. Adolphe Ischer qui vient d'être appelé à ces fonctions, en remplacement de M. Willy Jeanneret arrivé, contre toute apparence, à la limite d'âge. Nous l'en félicitons si tant est que ce nouveau poste est une ascension plutôt qu'un échange de fonctions. Ces valeurs ne se mesurent pas. D'emblée et sans réserve exprimons toute notre satisfaction de voir cet ancien et bon collègue rentrer dans le giron primaire proprement dit. Ce que nous savons, c'est que M. Ischer fut d'abord instituteur aux Petits-Ponts, classe de campagne à tous ordres, qu'il y travailla pendant dix ans avec succès en menant de front ses études de sciences naturelles jusqu'au doctorat, disciple de son prédécesseur au Bois des Lattes, le Dr Henri Spinner, qu'il passa ensuite à l'enseignement secondaire au chef-lieu, qu'il revint à la montagne pour diriger les écoles primaires au Locle et retourna enfin à Neuchâtel en qualité de directeur des études pédagogiques. M. Ischer excelle dans l'enseignement des sciences, servi par une mémoire étonnante, de vastes connaissances, une élocution riche et aisée, le tout dominé par un caractère accommodant et sympathique. Que peuvent désirer de plus nos collègues du Bas et du Val-de-Ruz ?

Chacun se réjouit donc de cette nomination car chacun a pu, dans de multiples occasions, par les cours si appréciés sur la « connaissance du pays », les causeries, les excursions, les manifestations organisées par le Centre d'éducation ouvrière, les publications pédagogiques, dans l'« Educateur » en particulier, son remarquable travail de Congrès SPR, s'enrichir au contact du Dr A. Ischer.

Bon courage et plaisir dans cette nouvelle tâche sont les vœux que nous lui présentons pour les quelques années qui restent à l'achèvement de sa laborieuse carrière.

W. G.

Comité central

Séance du 19 mars, à Neuchâtel.

Présidence de M. Jaquet.

M. H. Guye est président, convoqué pour développer la résolution qu'il avait exposée déjà à l'Assemblée cantonale du 7 mars. C'est par quoi la séance s'ouvre. Voici le texte en question :

La SPN-VPOD demande au Département de l'instruction publique :

1. d'envisager le versement d'une allocation mensuelle aux étudiants de l'Ecole normale domiciliés à Neuchâtel et dans sa banlieue immédiate ;

2. d'accorder au porteur du certificat pédagogique le service de la haute-paie dès le 1er janvier qui suit la délivrance du titre ;

3. de subordonner le versement de la 3me haute-paie au dépôt et à l'acceptation du travail de fin d'études ;

4. d'exiger une régularisation de leur titre ou de leur fonction aux porteurs du brevet d'enseignement d'autres cantons romands et aux auxiliaires au service de l'Ecole neuchâteloise. Cette régularisation devant se faire au moins dans le cadre de la formation du corps enseignant primaire (cours spécial II).

Les sections sont priées de donner leur avis jusqu'à fin mai.

On fait remarquer que le point 2 nécessiterait une révision de la loi.

P.-V. Les procès-verbaux fort complets des séances des 13 et 27 février sont lus par leur auteur, M. Duckert, et adoptés.

De la *correspondance* toujours assez abondante, nous relevons :

— un projet de texte concernant les allocations de résidence qui prévoit un plafond de 1200 francs pour parer à la surenchère.

Les sections voudront bien faire part de leur opinion avant le 30 avril.

— une enquête sur les salaires, réclamée par la SPR : elle est remise aux soins du secrétaire fédératif ;

— des échos du dernier CC romand qui eut une entrevue récente avec la société sœur de Suisse alémanique : l'unification des programmes, préoccupation de l'Ecole romande, est en train de passer sur le plan national, bravo ! ; si les autorités ne font pas diligence, il y aura lieu d'organiser une conférence de presse de grande envergure ;

— rappel : le séminaire de Chexbres ;

— annonce de l'ouverture d'une semaine pédagogique en juillet, à Villars-les-Moines, dont le thème sera: « Psychologues, pédagogues et technologues ».

Caisse de remplacement : M. John présente un rapport, qui doit aussi être soumis aux sections, sur les modifications souhaitables à un certaine nombre d'articles du règlement de cette caisse, notamment la suppression du remboursement de 2 fr. par jour de maladie.

Cotisations. Une lettre du secrétaire, M. Villat, rappelle tout ce qu'a fait la VPOD pour nous jusqu'ici et toute une documentation nous est remise pour justifier l'augmentation des cotisations l'an prochain. C'est l'occasion de parler à nouveau de la création d'un syndicat de l'enseignement qui pourrait s'étendre à d'autres cantons.

Divers. On désigne le président, M. Jaquet, et deux autres délégués pour se rendre au Congrès de Lucerne, les 19, 20 et 21 juin prochains.

Séance levée à 23 h.

W. G.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Société jurasienne de travail manuel et de réforme scolaire

Aux collègues qui se sont inscrits pour participer aux cours 1964

Chers collègues,

Nous avons reçu plus de 120 inscriptions pour les cours 1964. Les cours suivants pourront avoir lieu :

Cartonnage, brasage, dessin technique, allemand, les nombres en couleurs, biologie, entretien des outils.

Les autres cours (travail du métal, introduction à l'ens. des TM, perfectionnement de menuiserie, moyens audio-visuels) n'ont pas réuni un nombre suffisant de participants et n'auront pas lieu en 1964. Ils pourront être repris une année prochaine.

Les circulaires pour les cours : dessin technique et nombres en couleurs, ont été envoyées aux participants. Les indications seront fournies par les soins du comité cantonal pour les cours de cartonnage et de brasage.

Le cours d'allemand a réuni 16 inscriptions et aura lieu comme prévu à Berne du 13.7 au 18.7, sous la direction de M. M. Rychner, secr. SIB. Le cours de biologie sera donné par M. Bouvier, prof. à l'EN de Porrentruy et se déroulera probablement du 26 au 29.8. Enfin, le cours sur l'entretien des outils est prévu pour l'automne 1964. Dès que nous aurons toutes les données, les circulaires seront envoyées aux participants. Un peu de patience !

Je vous présente, chers collègues, mes salutations les plus sincères.

Delémont, 14. 3. 64.

Marcel Turberg,
prés. SJ TM et RS.

Mise au point

Rendant compte de l'assemblée du comité général de la SPJ tenue à Moutier le samedi 8 février écoulé, M. Marc Haegeli, président, écrit à la fin de son communiqué : « Il a été question, dans les « Divers », du recrutement en baisse pour les écoles normales et du loyalisme de l'établissement de Porrentruy envers l'Etat. » (Voir l'E. b. du 7 mars 1964, p. 926).

Rédaction tellement vague qu'elle nécessite un complément d'information, ce qui nous est demandé, d'ailleurs, par plusieurs collègues.

Lors de la dite assemblée, nous avons, une fois de plus, *protesté* contre ceux qui ont insinué, et insinuent encore qu'à l'Ecole normale de Porrentruy l'on « façonne » des instituteurs séparatistes, alors qu'on y est parfaitement fidèle à la raison d'Etat. M. Haegeli lui-même, d'ailleurs, en a convenu...

Nous avons ensuite fait constater à nos collègues que plus de la moitié des candidats inscrits cette année à l'Ecole normale de Porrentruy proviennent de familles du Jura sud (chiffres que nous pouvons aujourd'hui compléter : huit élèves admis sur dix sont du sud !).

Ce qui prouve bien que les familles de cette région du Jura n'ont en rien perdu confiance en notre établissement... Nous avons ensuite émis l'opinion que la désertion des écoles normales, ou même simplement, leur étiquetage en fonction des problèmes politiques actuels qui se posent dans le Jura sont des voies dangereuses pour l'avenir du pays et surtout pour l'estime réciproque et la compréhension que se doivent les maîtres, à tous les degrés de l'enseignement. Nous avions déjà tenu les mêmes propos devant l'assemblée des maîtres aux écoles moyennes (voir E. b. du 22 février 1964), propos que le secrétaire voulut bien rapporter sans que puisse surgir la moindre équivoque sur leur portée... alors qu'au contraire la rédaction succincte de M. Haegeli permet tous les prolongements, de zéro à l'infini, dans les deux sens (positif et négatif), ce que nous ne saurions admettre sans autre forme de procès, vu la malice des temps...

Ed. Guéniat, dir. E. n.

Un bon conseil pour vos voyages d'écoles 1964

Profitez d'une éventuelle visite de l'**Expo** pour effectuer un retour par le col de la Gemmi.

Avec le téléphérique Loèche-les-Bains - Col de la Gemmi, 1410 m jusqu'à 2322 m, vous montez en 8 minutes jusqu'à la hauteur du col.

Au Sporthotel Wildstrubel, col de la Gemmi, 2322 m, vous pouvez dormir tranquillement et profiter d'une bonne cuisine.

Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et liste des prix à disposition.

Tél. (027) 5 42 01 Fam. de Villa.

LA PHOTO d'amateurs constitue une distraction à laquelle s'ajoute une volonté d'émulation qui ne cesse de se renouveler

Appareils, films, travaux soignés

TOUT chez le SPÉCIALISTE

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

BANQUE GENEVOISE DE COMMERCE ET DE CRÉDIT

B G C C

Genève rue Diday 2

Agences à **Versoix**
Vésenaz
Petit-Lancy
Grand-Lancy
Vernier

Case postale Stand 155
Téléphone 24 22 60
Adr. télégr. Bancocred
Télex 22 320 et 22 951
Genève

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

Toujours bon jamais cher
dans les restaurants du
DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

Apprentissage de

Menuisier
Ebéniste
Charpentier

L'apprentissage dans ces trois professions débute par un **cours de préapprentissage** obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle, à Lausanne, est gratuit.

Il dure 4 semaines et compte dans le temps d'apprentissage. Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs, avenue Jomini 8, Lausanne. Tél. (021) 25 28 21.**

Seul l'essai pratique

permet de juger d'un produit en connaissance de cause. La boîte de couleurs opaques Pelikan surmontera victorieusement cette épreuve. Elle s'est imposée pour l'enseignement du dessin dans presque tous les pays du monde.

Ses teintes intenses et bien couvrantes conviennent à la façon de peindre des écoliers. Les godets de couleurs sont maintenus par des renfoncements dans le fond de la boîte. On peut facilement les enlever pour nettoyer la boîte et les échanger rapidement contre de nouveaux. Les bords et les coins repliés de la boîte empêchent qu'on ne se blesse.

La boîte de couleurs opaques Pelikan est le fruit de plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs.

Il est toujours difficile de convaincre par des paroles. Un essai pratique est préférable. Sur demande, nous enverrons volontiers aux maîtres de dessin une boîte de couleurs Pelikan 735/12 gratuite à titre d'échantillon.

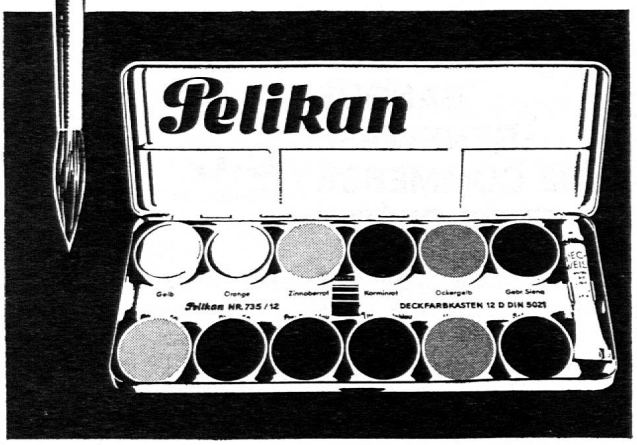

Günther Wagner AG - Pelikan-Werk - Zurich 38

Le
Secrétariat antialcoolique suisse
à Lausanne, cherche

collaborateur qualifié

pour le travail en Suisse romande. Nous demandons : bonne culture générale (formation universitaire désirée, mais pas indispensable), langue maternelle française, connaissance de l'allemand, capacités de rédacteur et de conférencier, bonne santé.

Offres manuscrites avec curriculum vitae au **SAS, Case postale 29, Lausanne 13.** Pour des renseignements supplémentaire év. tél. (021) 26 59 75.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

BROCHURE SPÉCIALE OSL « NOTRE EXPO 1964 ». —

L'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse se propose de mettre à la portée de nos jeunes une présentation de l'Expo à la fois succincte et plaisante. L'auteur, M. Fritz Aebli, veut familiariser les jeunes visiteurs avec les idées fondamentales de l'Expo qu'il place dans le contexte de notre développement national et il invite le lecteur à faire avec lui un premier tour d'information. Des renseignements sur les thèmes des divers secteurs tendent à éveiller la compréhension. Cette brochure ne veut pas être un catalogue proprement dit, mais une publication devant être lue avant la visite. Il va sans dire que des indications pratiques ne manquent pas non plus (plan de l'Expo, programme, prix et possibilités de voyages). Qui doit lire cette brochure ? Surtout les jeunes, les écoliers. Elle se prête admirablement à la lecture en classe pendant les semaines précédant le départ pour Lausanne. Quel intérêt elle saura éveiller dans toutes les classes qui ont l'intention de visiter ensemble l'Expo ! Peut-être la lira-t-on aussi en famille. On ne saurait mieux se préparer à la visite de l'Expo.

De présentation graphique moderne, la brochure OSL paraît dans les quatre langues nationales. La version française a été confiée à Mme Frances Liengme. Veillons à ce que cette brochure soit mise entre les mains de tout élève suisse du degré secondaire. Elle contribuera à laisser aux écoliers et écolières un souvenir impérissable de leur visite à l'Expo.

W. K.

UN VOCABULAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE BASE

Depuis quelques années, le corps enseignant de Suisse romande s'intéresse au vocabulaire fondamental le plus connu, celui de Pirenne.

Rappelons brièvement les avantages d'un vocabulaire de base : limiter le nombre de mots dont l'orthographe doit être sue en se contentant de ceux qui, désignés à la suite d'études scientifiques, apparaissent le plus souvent dans la langue des enfants et des adultes. Ces mots constitueront le programme d'orthographe d'usage, la part écrite du vocabulaire. En procédant ainsi, le maître se ménagera ainsi l'intéressante possibilité de faire avec sa classe du vrai vocabulaire : sens des vocables, familles de mots, dérivation et composition, synonymes, paronymes, antonymes, étymologie...

Nous venons de voir quelques aspects positifs d'un vocabulaire de base ; n'oublions pas non plus son aspect négatif : à l'époque actuelle où la pédagogie s'appuie sur la motivation, où l'école se place sous le signe du centre d'intérêt, une liste alphabétique de vocabulaire fondamental constitue un recul. C'est pourquoi quelques auteurs, en particulier M. Nicoulin, ont publié des travaux où les vocables sont groupés par centres d'intérêt.

Un ouvrage capital * vient de paraître, qui va permettre au maître d'enseigner d'une façon motivée l'orthographe d'usage. Les auteurs (dont deux sont des collègues chaux-de-fonniers) y ont travaillé durant de nombreuses années : ils ont établi scientifiquement un vocabulaire orthographique sur la base de neuf recherches, dont celle de Pirenne. écartant ainsi les quelques critiques que nous pouvions adresser à l'enquête belge.

La liste alphabétique qu'ils nous proposent (p. 227 à 293) groupe les mots d'après leur fréquence : la présentation typographique les distingue clairement. La partie principale de l'ouvrage réunit cinquante-neuf centres d'étude recouvrant toutes les connaissances scolaires. Quelle richesse inépuisable, quelle source de travail et de documentation !

Car dans chaque centre d'étude, par exemple L'HABIT, LA PARURE, les mots ont été triés et vous les trouverez répartis, classés par année scolaire, de la deuxième primaire à la fin du cycle secondaire inférieur. Et si, maintenant, vous prenez la peine d'examiner attentivement la liste d'UNE des années d'UN des cinquante-neuf centres d'étude, vous remarquerez que, de nouveau, la présentation typographique va vous permettre, suivant votre conception d'un vocabulaire orthographique plus ou moins étendu, de choisir encore...

Ajoutons qu'une grande place est accordée aux expressions qui habillent les mots et les rendent vivants. Enfin, les auteurs, pour chaque centre d'étude, citent toute une série de vocables moins essentiels qui viendront enrichir les leçons.

A. Ischer.

* François Ters, Georges Mayer, Daniel Reichenbach. — « Vocabulaire orthographique de base ». Edition Messeiller, Neuchâtel.

ALLEMAGNE

Ecoles rurales centralisées

Des efforts importants ont été entrepris dernièrement en vue d'améliorer les possibilités de solarisation des régions rurales. De nombreuses écoles centralisées ont été créées, ce qui porte leur nombre à 401 en Basse-Saxe (dont 187 complètes), 80 en Hesse (plus 72 actuellement en construction), et 15 au Schleswig-Holstein. Cette formule a rencontré jusqu'ici l'approbation des populations rurales, bien qu'elle nécessite une augmentation des crédits locaux consacrés au transport des écoliers.

CINEMA --- *«Un enfant attendait»*

Réflexion sur un film

Un film projeté récemment sur un écran lausannois a probablement troublé les spectateurs qui n'ont pas des idées très nettes sur le problème posé par l'éducation des enfants déficients. La thèse que défend le héros de l'histoire, un psychiatre pour enfants, incarné par l'acteur américain Burt Lancaster, se heurte à la position d'une maîtresse de chant (l'actrice Judy Garland). Sans aucun doute, la grande majorité des spectateurs a d'abord approuvé l'attitude affectueuse de l'institutrice, attitude opposée à celle, beaucoup plus rigide et plus froide, du pédiatre. Et même à la fin du film, lorsque pourtant le dénouement donne raison au médecin, plus d'un éducateur, j'en suis sûre, est demeuré quelque peu déconcerté.

La question que soulève ce film est à la fois importante et délicate. Elle mérite quelques commentaires qui puissent rassurer les éducateurs, les parents surtout, aux prises avec le douloureux problème des enfants gravement atteints dans leur vie intellectuelle et dans leur équilibre mental.

Est-il bon de laisser ces enfants-là dans leur famille, et de les entourer d'une affection profonde qui les isole d'un monde hostile ? Est-il préférable au contraire de les confier à une institution, et d'abandonner à des spécialistes le soin de les éduquer dans la mesure des possibilités humaines ?

D'aucuns penseront peut-être que ce prétendu dilemme n'en est pas un, si, dans l'institut où il est placé, l'enfant retrouve l'amour, la sollicitude, la compréhension auxquels il aspire.

Or c'est précisément sur ce point que le message apporté par « Un enfant attendait » est nouveau, troublant, inquiétant même. Le psychiatre interdit formellement aux institutrices et aux éducatrices assistantes de traiter les enfants « avec tendresse ». Il veut une méthode compréhensive, certes, mais qui soit faite avant tout d'ordre, de discipline dans le travail, de respect des règles sociales élémentaires, de collaboration entre les individus et les groupes d'individus. Si l'enfant se révolte, le médecin n'hésite pas à punir avec fermeté. C'est sur ce point, surtout, que les personnages se heurtent dans le film, et que s'affrontent les thèses dans la conscience des spectateurs : d'un côté, la croyance dans les vertus magiques de l'amour ; de l'autre, l'espoir placé dans les bienfaits de l'ordre, du travail et de la discipline.

Ainsi le problème demeure posé, et il apparaît très grave : en rééducation, l'amour n'est plus la condition sine qua non de la réussite ? Plus encore : l'amour pourrait nuire aux jeunes êtres qui présentent des carences de l'activité mentale ? L'enfant, enveloppé de l'affection familiale, encouragé par une sollicitude de tous les instants, court-il vraiment le risque de l'infantilisme chronique et même de la régression inéluctable ?

Etrange thèse que celle-là, diamétralement opposée à celle qui prétendait naguère que toute maturation psychologique et que toute adaptation au travail et à la vie sociale exigent une ambiance affective riche et sereine !

Pour éclairer le problème, il convient de faire ici une double distinction. Les enfants dont il est question dans le film ne sont ni des êtres absolument inéducables, des idiots qui demeureront toute leur vie totalement dépendants, ni de simples retardés, tels les écoliers de nos classes de développement officielles, élèves que l'on peut, dans une certaine mesure, « récupérer » scolairement et socialement. Les enfants du film sont des cas moyens, des sujets qu'un apprentissage systématique peut adapter à un travail professionnel partiel, mais qui peuvent aussi, dans certaines circonstances, régresser dans la catégorie des totalement dépendants, des inadaptés chroniques, des asociaux incurables. C'est surtout à cette catégorie intermédiaire que l'affection doit être dispensée, semble-t-il, avec une prudente sagesse.

Mais au fait pourquoi donc ?

Si, à un enfant gravement atteint — mais néanmoins perfectible — l'on n'offre que de l'affection, on obtiendra peut-être une amélioration de son état. Mais cette amélioration, qu'accompagnent bientôt des attitudes prétentieuses, des exigences affectives toujours plus absolues, ne sera que passagère et illusoire. Le jour viendra très tôt où l'enfant, devenu un ennemi de l'effort, refusera toute tâche tant soit peu désagréable à ses yeux, se retranchera dans une nonchalance stérile, dans des caprices tyranniques et même, quand il se rendra compte que le monde n'est pas toujours aussi tendre qu'une tendre famille, dans de spectaculaires manifestations d'amertume. Or, de toute évidence, la paresse, l'égoïsme et la révolte sont des facteurs de régression et non de progrès.

Et qu'en est-il de la catégorie légèrement supérieure au point de vue intellectuel, formée par les « éducables scolaires » ?

L'élève retardé doit trouver, dans sa classe de développement, un climat où il puisse s'épanouir. Mais la sécurité et la sérénité de l'enfant ne sont pas nécessairement les fruits d'un sentimentalisme mièvre et de niaises gâteries de la part de l'éducateur. Si l'on veut que l'enfant sache un jour travailler professionnellement, il faut lui inculquer très tôt le sens des responsabilités, le goût de la collaboration, l'habitude du travail régulier, le respect de l'horaire strict et des consignes précises. Donc, dans une classe comme une institution spécialisée, l'amour à lui seul ne fait pas des miracles ; mais un travail méthodique, associé à une discipline formelle, peut aider le déficient à vaincre ses infériorités et à s'insérer peu à peu dans une vie sociale normale.

Il est bien naturel que de nombreux parents éprouvent quelque difficulté à appliquer des règles éducatives qui semblent faire fi de leur esprit de dévouement. A ces parents-là, le film « Un enfant attendait » explique courageusement les raisons d'une dureté qui n'est qu'apparente, qui en fait est bénéfique, même si, de prime abord, elle choque les esprits et les cœurs.

Violette Giddey

La formation scolaire spécialisée

Un enfant a-t-il de la peine à suivre l'école primaire à cause d'une infirmité physique ou mentale, l'éventualité d'une formation scolaire spécialisée s'impose. Il importe dès lors que les responsables de son éducation étudient le problème à l'avance et à fond.

La première chose à faire est de consulter un médecin ou un pédagogue avisé, car obliger un enfant déficient à suivre les classes primaires représente une charge inutile pour la famille, l'école et l'enfant lui-même, qui devant des échecs suivis, perd non seulement son temps, mais encore sa confiance en lui. Il sera difficile dans ce cas de remonter le courant.

Attendre trop longtemps pour demander dans un établissement l'admission d'un nouvel élève est également préjudiciable, car l'on risque de se heurter à un refus et de subir des échecs : si l'on met l'enfant avec des plus jeunes, il les dérangera. S'il est avec des compagnons de son âge, il aura de la difficulté à suivre, faute de formation spéciale préalable.

C'est pourquoi les parents devraient avoir le courage d'examiner la question à temps et de consulter le spécialiste afin d'agir au moment propice.

Nos institutions pour enfants invalides manquent de place, surtout celles destinées aux débiles mentaux. Par conséquent, il serait sage de demander l'admission d'un nouvel élève, non pas des semaines, mais des mois à l'avance, par exemple, pour Pâques, de commencer les démarches dès l'automne précédent. En ce faisant, on trouvera plus facilement une solution satisfaisante et parents et enfants auront le temps de se préparer à la séparation. En outre, ne pas manquer de signaler le cas à l'assurance invalidité, pour bénéficier des subsides accordés à la formation scolaire spécialisée.

Pour déterminer l'institution qui convient le mieux, les parents s'adresseront par exemple, en toute confiance, à l'un des 21 services sociaux de Pro Infirmis qui les conseillera. Les assistantes sociales aident à faire les démarches pour l'inscription de l'enfant à l'AI. Elles organisent également de précieuses prises de contact entre le home, les parents, les futurs élèves, et ne lâchent le cas que si tout est en ordre.

Soutenons le travail de Pro Infirmis en échangeant contre un don la pochette de cartes arrivée dans votre boîte aux lettres.

Vente de cartes Pro Infirmis, du 1er au 30 avril. Compte de chèques postaux romand : II 258.

BIBLIOGRAPHIE

POURQUOI DES PROFESSEURS ? par Georges Gusdorf — Editions Payot, Paris 1963. 262 pages. Fr. 17.10.

Bien que les réflexions de l'auteur portent avant tout sur l'enseignement secondaire et supérieur français, son propos ne manque pas de nous intéresser.

Pourquoi des professeurs ? Voilà une question que nous n'avons guère l'habitude de nous poser en cette période de pénurie. Plus il y a d'élèves, plus il faut de professeurs : le raisonnement paraît simple et logique. Gusdorf se refuse de se laisser entraîner dans cet enchaînement. Pour lui, la qualité des liens qui s'établissent entre le maître et le disciple a plus d'importance que la scolarisation des masses.

« On ne devient pas un maître par délégation rectorale ou arrêté ministériel, le jour où l'on a subi avec succès les épreuves du certificat d'aptitude pédagogique, de la licence ou de l'agrégation. Un décret de nomination peut désigner un instituteur ou un professeur ; il est sans pouvoir pour consacrer un maître ». Le maître ne possède pas la vérité ; il aide l'élève à la découvrir. Il n'attend pas de son disciple qu'il répète la leçon qu'il lui a enseignée : « Les vrais bergsonniens, dit Gilson, ne sont pas ceux qui répètent ses conclusions, ce sont plutôt ceux qui, à son exemple, refont à leur propre compte, et sur des terrains différents, quelque chose d'analogue à ce que lui-même a fait. »

Le pédagogue considère trop souvent l'éducation comme une fin en soi. Elle n'est en réalité qu'une étape dans la formation d'une personnalité. Les relations humaines qui s'établissent durant les années d'études ont autant d'importance que les notions apprises en classe. Comment ne pas souscrire à cette remarque : « Personne ne songe à alléger les horaires surchargés de l'écolier ou du lycéen, dont la journée de travail, proprement illimitée, évoque la condition inhumaine du prolétariat ouvrier et paysan au temps où Marx dénonçait l'exploitation de l'homme par l'homme. On attend encore qu'un autre Marx s'élève, avec la même vigueur, pour dénoncer l'aliénation du petit peuple écolier et lycéen, et l'esclavagisme intellectuel auquel sont soumis, au détriment de leur santé physique et mentale, les candidats aux examens et concours. »

Professeur de philosophie, Gusdorf fait de fréquents emprunts à Platon et aux grands théoriciens de l'éducation. Il s'élève contre les idées des pédagogues de notre temps et rêve d'une forme d'éducation humaniste que nous avons abandonnée depuis des siècles. Ce n'est pas là son moindre charme. *F. B.*

Cours pour dirigeants de petites bibliothèques

Organisateurs : Commission nationale suisse pour l'Unesco en collaboration avec

— l'Union suisse pour l'enseignement professionnel (USEP) ;
— l'Association suisse des bibliothécaires ;
— la Fondation « Pro Juventute », Service des loisirs.

Lieu : Sion.

Début du cours : lundi 4 mai 1964, à 10 h. du matin, à la Bibliothèque des jeunes, à Sion.

Clôture du cours : mercredi 6 mai 1964, vers 16 h. à l'Exposition nationale, Lausanne.

Direction : M. Paul Mudry, directeur des Ecoles, Sion ; M. Raphaël Bossy, délégué de l'USEP à l'Unesco, Fribourg.

Direction technique : M. Dr E. Egger, directeur du Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, Genève.

Taxe de cours : Fr. 25.—. Dans cette taxe sont compris : entretien et logement.

D'autres renseignements, ainsi que le programme détaillé, peuvent être obtenus auprès de M. Raphaël Bossy, Place du Collège 15, à Fribourg, qui recueillera également les inscriptions. Délai au 15 avril. Nombre de places limité, inscriptions retenues dans l'ordre d'arrivée.

EXPO 1964

POURQUOI UNE SEMAINE A LAUSANNE

De « Jeunesse », journal des classes supérieures de Villars s/Ollon, nous avons repris pour vous la relation détaillée d'un projet de camp d'été lié à la visite approfondie de l'Exposition. Nul doute qu'il engage d'autres classes romandes, à tenter elles aussi cette aventure unique dans la vie de toute une génération.

Voilà un numéro de « Jeunesse » bien particulier... que nous adressons à tous nos fidèles abonnés et aux parents de nos élèves. Pour la première fois, « Jeunesse » cède une partie de ses colonnes aux régents :

Pourquoi ce but de course ?

En parcourant l''Expo, nos élèves auront une vraie synthèse de tout ce qu'on appelle la Suisse. Nous voulons leur montrer le vrai visage du pays souvent à peine perceptible au travers des manuels scolaires.

Un jour ne pouvait-il suffire ?

Pauvre époque pressée et assoiffée de superficialité... L'école doit réagir contre notre tendance naturelle à « l'à peu près ». Ces journées seront pour nous une heureuse occasion d'approfondir les thèmes de l'Expo.

Qui paiera ?

Voir budget plus loin.

Et le programme scolaire ?

Il fait fausse route s'il nous isole de l'actualité, du milieu où nous vivons. L'Expo est l'occasion unique et rare de capter l'intérêt des classes. Les différents secteurs de l'Expo présentent pour nous de magnifiques leçons vivantes

de civisme d'histoire du pays de géographie d'économie de comptabilité de composition de dessin de sciences naturelles et de physiques de gymnastique	préparation en classe application et démonstration à Lausanne.

C'est pourquoi nous sommes persuadés que loin de nous faire perdre du temps l'Expo nous permettra d'en gagner.

Ces journées ne seront-elles pas éreintantes ?

Nous comptons diminuer la fatigue en logeant précisément à Lausanne, en variant notre programme, en espaçant les visites, en ménageant des heures de détente...

Quel est l'avis des autorités ?

La Commission scolaire approuve.

Monsieur l'Inspecteur recommande cette expérience.

Au reste, au début de la prochaine année scolaire, nous espérons vous présenter en détail notre projet.

UNE JOURNÉE TYPE

7 h. lever, toilette, recueillement matinal ;
8 h. déjeuner ;
9 h. étude sur un sujet traité à l'Expo ;
10 h. à 12 h. visite approfondie d'un secteur ou partie de secteur déterminé ;
12 h. pique-nique dans les jardins de l'Expo ;
13 h. détente, libre ;
14 h. étude d'un autre secteur ;
16 h. sport, athlétisme, natation (sur le territoire de l'Expo) ;
17 h. retour au camp ;
18 h. libre au camp ;
19 h. souper ;
20 h. veillée en commun, divers programmes de détente sont prévus ;
21 h. 30 coucher ;
22 h. extinction des lumières.

Organisation — Budget...

Dates : du lundi 15 au vendredi 19 juin 1964.

Participants : les élèves des deux classes supérieures de Villars.

Responsables : les deux maîtres soussignés, avec la collaboration de dames accompagnantes.

Logement et pension : à Vennes, voir détails plus loin.

Déplacements : Villars-Lausanne et retour en train ; Vennes-Expo, en car TL.

Budget :

Déplacement, au total :	Fr. 10.—
Logement et pension :	Fr. 32.—
Entrée Expo et divers :	Fr. 13.—
Total :	Fr. 55.—

Chaque élève participe pour au moins Fr. 30.— au budget général. Comme il s'agit d'une grosse somme, des cagnottes sont d'ores et déjà ouvertes dans chaque classe. Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Nous espérons couvrir le solde par : a) la vente de vieux papiers ; b) la prochaine souscription d'abonnements à « Jeunesse ».

Logement et pension

... dans un cadre unique et idéal, aux portes de Lausanne, à Vennes, sur la route de Berne.

La « Ligue pour la lecture de la Bible » nous y accueille généreusement et fraternellement et nous lui disons ici toute notre gratitude.

Cette ligue dispose à Vennes d'installations idéales pour notre projet : dortoirs pas trop grands, réfectoire, salles d'études, vaste terrain de jeu, installations sanitaires, douches, téléphone, poste.

L'organisation du camp scolaire est totalement indépendante vis-à-vis de la ligue. La ligue n'est pas une Eglise particulière : c'est un mouvement pour l'encouragement de la lecture de la Bible, quelle que soit notre dénomination chrétienne. L'esprit profondément chrétien de cette maison dirigée par le pasteur Maurice Ray est un gage de réussite pour notre camp.

Logement et pension ne nous reviennent par jour qu'à la modique somme de Fr. 8.— par enfant. Ce prix comprend la couche au dortoir et trois repas. Les enfants apportant sac de couchage ou draps, taie d'oreiller, et collaborant au service de la maison.

Nous avons réuni toutes les conditions nécessaires à la réussite de ces journées et espérons que chaque élève en tirera le maximum de profit et le plus lumineux des souvenirs.

Les maîtres : Chanson et Christinat.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Cinquième année 2

Marionnettes à l'école

De celui qui partit en quête de la peur

Un conte des frères Grimm interprété par une classe mixte de 8e (14-15 ans) du Progymnase municipal de Berne

Pourquoi des marionnettes ?

Jouer du théâtre est toujours un des sommets de l'activité scolaire. Mais il n'est pas donné à chacun de pouvoir s'exprimer sans gêne sous le feu des projecteurs, et justement nos élèves de 8e et de 9e sont à un âge où ils deviennent raides comme des souches, où leurs vociférations coutumières de la récréation se transforment en incompréhensibles chuchotements : c'est alors un soulagement pour ces enfants que de pouvoir se produire en coulisses ou derrière un rideau.

A côté des exigences habituelles de la scène, les élèves peu doués pour le jeu de l'acteur peuvent ici affronter toutes sortes de problèmes qui sont aussi pour eux des occasions de manifester leurs talents cachés : traduire le caractère d'un personnage par les traits de sa figure ou par son anatomie convenablement stylisés, choisir les articulations qui lui seront nécessaires, mettre au point leur mécanisme, s'entraîner à les manipuler, ou composer un costume expressif. Et lorsque ce personnage est un être surnaturel, alors les écluses de l'imagination des élèves peuvent s'ouvrir tout entières.

Choix d'une pièce.

Les marionnettes sont douées de pouvoirs magiques : elles se meuvent dans l'air comme des oiseaux, elles se désarticulent comme des acrobates, elles se disloquent sous les yeux ébahis du spectateur ou au contraire se reconstituent instantanément ! Leurs gestes larges, précis, bien significatifs leur donnent un immense pouvoir suggestif. Par contre les scènes de masse leur conviennent peu : les mouvements sont gênés par le manque d'espace, les fils s'embrouillent. Ce sont des contingences dont il faut tenir compte dans le choix d'une pièce.

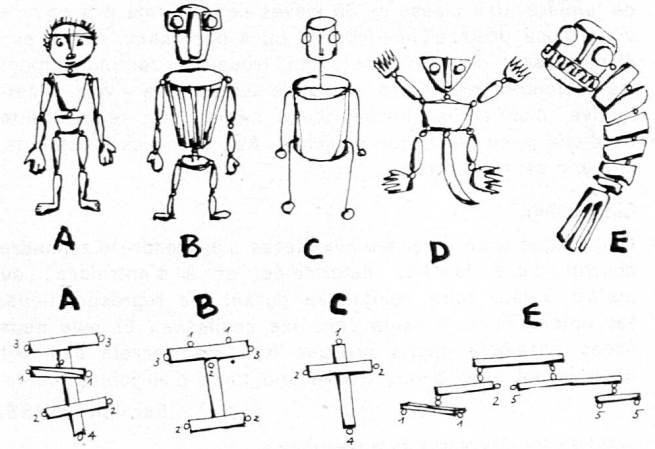

Fig. 3. — a) Les types des personnages : A : Figure humaine ; B : Squelette ; C : Homme de Fer ; D : Chat Griffu ; E : Génie des Serpents. b) Quatre modèles de contrôles. A-B-C-E : comme ci-dessus. Commandes : 1 : tête ; 2 : épaules ; 3 : mains ; 4 : siège ; 5 : queue.

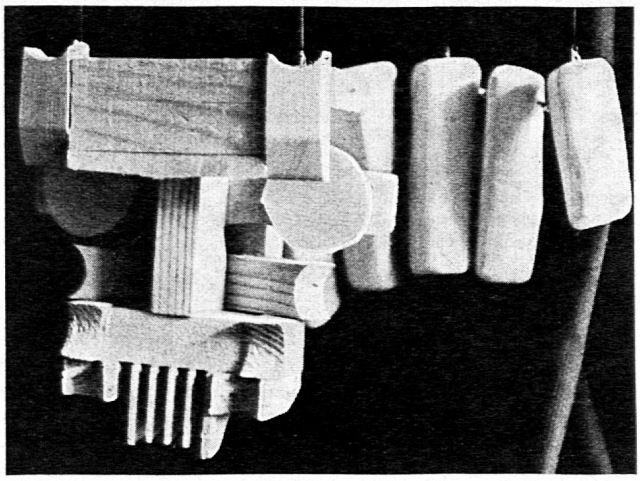

Fig. 4. — Un Génie des Serpents. Travail d'un seul élève. Face composée de chutes de menuiserie collées.

Les premières têtes que nous avons construites nous ont montré d'autres difficultés encore. Ou bien les visages étaient trop schématiques et inexpressifs, ou au contraire ils versaient dans une caricature grotesque qui ne convenait pas non plus. Rares étant les élèves qui avaient la main assez heureuse pour trouver une expression personnelle et valable. D'autant plus qu'ils n'étaient pas suffisamment entraînés à la sculpture sur bois et que notre outillage laissait fort à désirer. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas tenter la démarche inverse et bâtir nos figures par assemblage ? Après la récolte de tout un choix de déchets de menuiserie, les premiers essais déjà confirmèrent nos prévisions : nous avions sous la main de quoi créer une foule de revenants, d'esprits, de spectres de toutes sortes, tels qu'on en trouve dans les contes des frères Grimm. Et parmi ceux-ci, nous entreprîmes d'adapter le conte intitulé DE CELUI QUI PARTIT EN QUÊTE DE LA PEUR.

Elaboration des personnages.

En plus des déchets de menuiserie, nous avions aussi rassemblé tout un matériel qui pourrait trouver emploi : bobines, rouleaux de films, pièces de Meccano ou de Matador, boîtes de métal, bouchons, capsules de bouteilles, etc. Nous pouvions commencer.

Nous classons les personnages en cinq groupes : figures humaines — Génies des Serpents — Chats Griffus — Squelettes — Hommes de Fer — pour chacun desquels nous esquissons un plan directeur (cf. fig. 3 a). Chaque groupe est attribué à une équipe d'élèves aux aptitudes variées : les plus habiles sont responsables des personnages à figure humaine, certains scient des baguettes rondes aux longueurs des diverses parties des membres, d'autres choisissent et collent les morceaux de bois qui suggéreront le mieux les faces des Chats Griffus. D'autres encore s'affairent à la taille des mains ou des pieds, au travail (pliage, soudure) des tringles métalliques formant bras et jambes des Hommes de Fer.

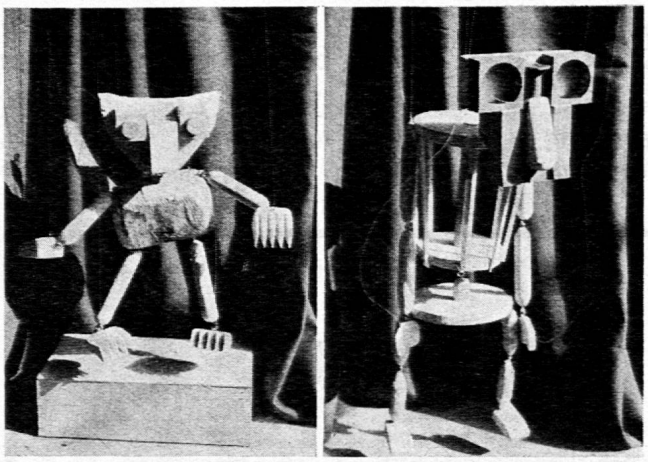

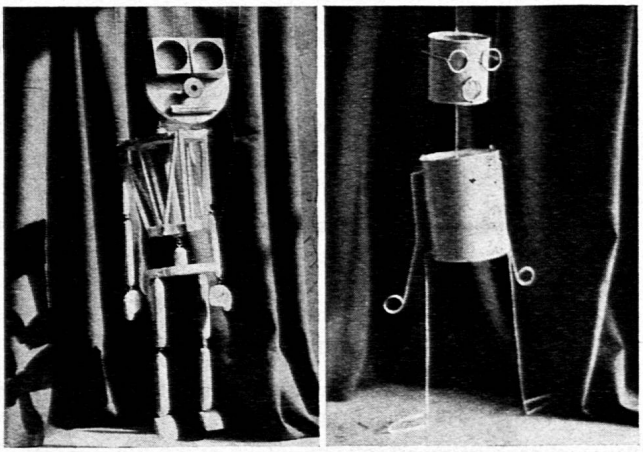

Fig. 5. — a) L'un des 3 Chats Griffus. Œuvre collective de 3 garçons. Les griffes sont des morceaux d'assemblage mécanique.

b et c) Squelettes. Remarquez la transposition de la cage thoracique et du bassin humains. Pour plus de fidélité au texte qui parle de Moitiés d'Homme, le corps apparaît le premier, et ce n'est qu'après quelques jeux de scène que la tête descend se fixer sur les épaules. A chaque mouvement les pitons qui articulent la cage thoracique cliquettent, ce qui ajoute un effet sonore très remarqué.

d) Homme de Fer. Ces croque-morts construits à l'aide de boîtes de conserves et de tringles métalliques sont peints en gris. Leurs mouvements sont raides et silencieux, ils se dandinent en se déplaçant.

Pour être bien au clair sur les mouvements d'une articulation, pour traduire simplement et lisiblement la disposition d'une main, pour connaître les proportions relatives du tronc et des membres, les élèves se rapportent constamment à leur propre corps. Mais en fin de compte, pour rendre nos marionnettes plus saisissantes, nous exagérons un peu l'importance de la tête et la longueur des bras, tandis que beaucoup de détails sont supprimés au profit de la lisibilité des formes. Nous trouvons parfois des pièces directement utilisables : planchettes percées d'un trou rond pour figurer les orbites des Squelettes, dentelures d'assemblages mécaniques pour les pattes des Chats Griffus, par exemple.
Le maître discute les projets, encourage des essais, montre des tours de main, veille constamment à ce que chacun des élèves répartis dans trois caves dispose des fournitures qui exciteront son esprit inventif.

A la fin de chaque séance de deux heures de travail, on complète la tabelle où s'inscrit l'avancement de chaque personnage. Il est vite apparu en effet que faute de cette précaution, l'une ou l'autre des vingt marionnettes allait rester en plan. Chacune d'elles a été adoptée par un « père » ou une « mère » chargés d'en réunir les éléments dans un sac. Ce n'est pourtant que peu à peu que toute la classe réussit à se soumettre à la discipline de ne laisser traîner aucune pièce, aucun outil.

Après six semaines, le travail est réparti entre de nouveaux groupes de spécialistes pour lesquels on rédige des instructions illustrées de croquis. La finition se fait en une série d'étapes bien ordonnées. Après le montage de la marionnette, celle-ci est confiée aux couturières qui disposent d'une quantité de déchets d'étoffes de toutes textures et de toutes couleurs. Les pièces de vêtements se résument à des « tuyaux » que l'on assemble à gros points de manière à ne gêner aucun mouvement des articulations. Des franges, des plumets, des nœuds, des boutons camouflent les endroits trop peu « haute couture ».

Cependant les contrôles (ou : croix d'attelle) ont été préparés et l'on peut les relier par leurs fils aux articulations des marionnettes. Nous avons tôt fait de constater que le modèle choisi est par trop schématique et que chaque contrôle doit être établi en fonction des mouvements demandés au personnage qu'il commande. Il s'agit d'abord d'établir le centre de gravité de la poupée. Puis de choisir quels leviers permettront sa manipulation la plus simple. Par exemple, les deux bras peuvent obéir simultanément à la même traction, le mouvement de marche des jambes peut répondre au balancement d'une traverse. Le corps flexible des Génies des Serpents est animé par un contrôle qui ressemble à un « mobile » (cf. fig. 3 b).

Le jeu

Tout le trimestre d'été a été nécessaire pour préparer les marionnettes, et même l'une ou l'autre n'était pas encore au point à la rentrée d'automne. On ne pouvait pourtant plus remettre l'étude de la pièce, et tandis que les uns s'exerçaient à la manipulation des personnages, les autres achevaient les marionnettes incomplètes. Elèves et maîtres avaient déjà travaillé à donner au conte une forme théâtrale, mais c'est seulement au cours des répétitions que le texte put trouver sa forme définitive, des modifications étant souvent imposées par la qualification propre à chacun des équipiers.

Le maître de musique fait répéter l'orchestre de la classe pour lequel il a composé une série de motifs servant d'indicatifs aux personnages et soulignant leur action sur la scène du castelet. Cependant le maître d'allemand drille les « parleurs », les manipulateurs s'entraînent à animer l'« acteur » dont ils ont la charge, et quand les uns ont passé du balbutiement à la parole, les autres de l'agitation désordonnée au geste, il faut encore un sérieux entraînement pour coordonner parole, mouvement, musique et jeux de lumière. Une classe de 30 élèves ne se dirige pas comme une troupe professionnelle de 3 ou 4 personnes. Peu à peu disparaissent les « blancs » qui trouaient continuellement les premières répétitions — par la faute d'une « voix » inattentive, d'un archet tombé, d'une marionnette récalcitrante ou d'une prise électrique arrachée. Aux vacances d'automne, la pièce est présentable.

Conclusion.

Cette expérience a permis aux élèves d'apprendre à répondre chacun d'une fonction déterminée, et à s'entraider ; au maître à leur faire confiance : durant les représentations, les enfants étaient seuls dans les coulisses ! Et puis nous avons ensemble appris presque tous les secrets d'un art dans lequel nous avons trouvé une foule d'enrichissements.

Bernhard WYSS.

Légendes des illustrations de la couverture :

Fig. 1. — Fritz, le héros du conte, qui se mit en quête de la peur. Œuvre collective de trois fillettes. Visage sculpté dans du tilleul.

Fig. 2. — La Princesse. Tête en bois sculpté, perruque de chanvre.

Architecture et initiation artistique

Une éducation fondée sur l'initiation artistique englobe naturellement l'approche de bien autres disciplines que la seule peinture de chevalet : sculpture et modelage, vitrail, architecture, par exemple — pour ne parler que des arts plastiques.

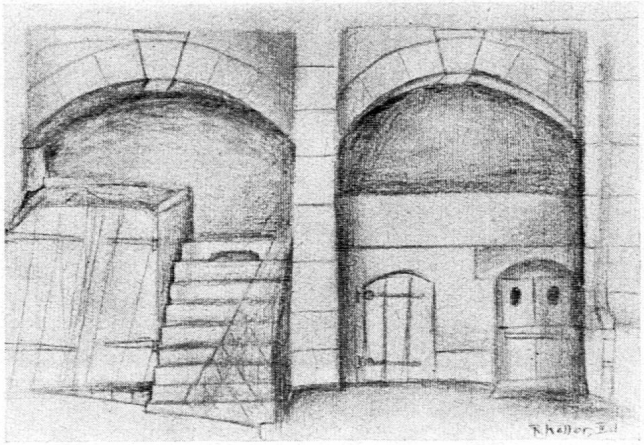

Etude de détails, en ville. — *Classe supérieure (Sekundarschule), garçons de 14-15 ans. W. Flückiger, Berne.*

Il est difficile de faire ressentir à des élèves de moins de seize ans, et même plus tard encore, les qualités propres à une architecture donnée en s'appuyant uniquement sur des documents photographiques. La plupart des adolescents ont encore trop de peine à en estimer l'échelle et surtout à en saisir les volumes. Faut-il compter, pour compléter cette information, sur la visite des lieux ? — On n'en trouve que rarement la possibilité, même s'il ne s'agit d'aller qu'à Lausanne, Payerne ou Neuchâtel.

Nous avions naguère proposé ici (« Le Dessin », 5/61) une manière d'intéresser les enfants à l'art gothique. Certains collègues ont renouvelé l'expérience en utilisant des craies grasses ou en faisant travailler leurs élèves à l'encre de Chine et à la plume. D'autres encore ont découpé ces façades de cathédrales dans du papier plié en deux selon l'axe vertical et l'ont collé sur fond sombre : ils plaçaient ainsi leurs élèves directement au cœur du problème des vides et des pleins, l'un des problèmes fondamentaux de l'architecture, parallèle à celui de la tension entre noirs et blancs dans les arts graphiques. Mais là encore l'on se limite à la projection de deux seules dimensions sur le papier, sans que l'enfant puisse prendre contact avec la troisième.

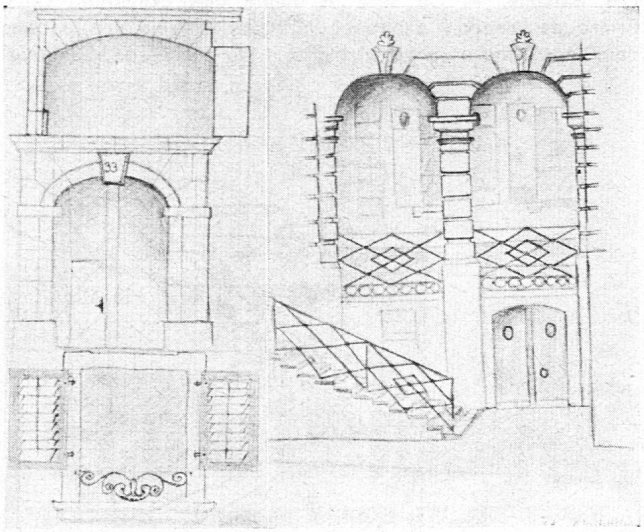

Etude de détails, en ville. — *Classe supérieure (Sekundarschule), garçons de 14-15 ans. W. Flückiger, Berne.*

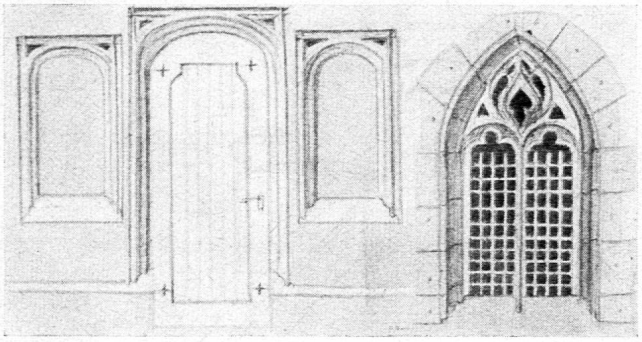

Etude de détails, à la cathédrale. — *Classe supérieure (Sekundarschule), garçons de 15-16 ans. W. Flückiger, Berne.*

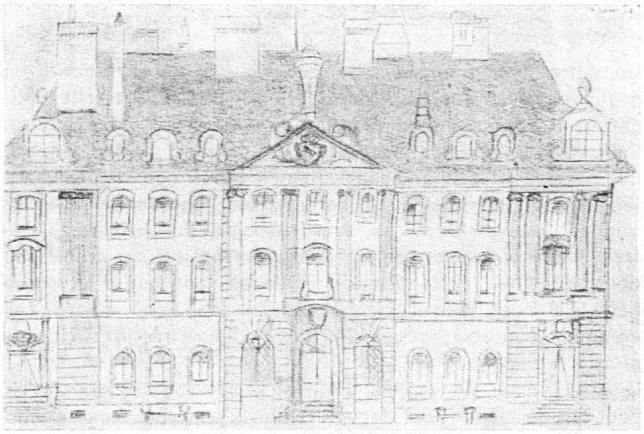

Etude d'une façade baroque (Stiftsgebäude). — *Classe supérieure (Sekundarschule), garçons de 15-16 ans. W. Flückiger, Berne. — Dominante de trois bandes horizontales coupées par trois bandes verticales. Tous ces exercices participent à l'éducation de la vision, éveillent le sens des proportions, développent la compréhension des volumes et de leur réduction à deux dimensions. (W.F.)*

Cette troisième dimension, il est possible de l'aborder par le modelage, ou par la taille du plâtre. Mais autant qu'à la recherche d'une façade en bas-relief, ces techniques conviennent dès 14-15 ans à l'étude comparative des volumes globaux très simplifiés de bâtisses de style différent, à l'étude de leur statique, de leurs composantes dynamiques. Des garçons de cet âge s'intéressent aux problèmes les plus simples des forces et des poussées. Ils comprennent facilement que la portée d'une couverture est limitée par la longueur des poutres disponibles et lorsque l'on veut dépasser celle-ci, que la première ressource est le recours à des appuis intermédiaires, colonnes ou piliers. Le coincement des claveaux d'une arche, la nécessité de contreforts dans une architecture voûtée parlent aussi à leur sensibilité, surtout s'ils peuvent en faire la preuve au moyen d'un jeu de plots qu'ils fabriquent eux-mêmes en bois, en argile ou en plâtre. Ils sont prêts alors à comprendre quelle liberté ont apportée la charpente métallique ou le béton, l'audace et l'initiative dont ont dû faire preuve les promoteurs de ces techniques faces aux habitudes et aux raisonnements acquis par une longue pratique de systèmes de construction où le poids était l'élément essentiel de stabilité.

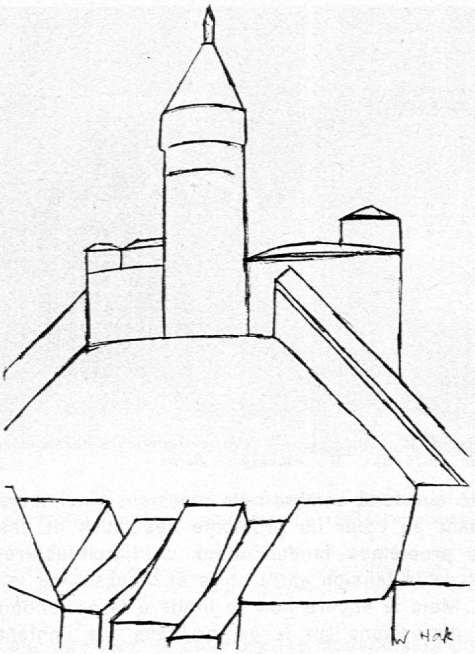

La forteresse du Munot surplombant les vieux quartiers de Schaffhouse. — *Collège moderne de Neuhausen-sur-le-Rhin, 3e année. A. Anderegg.*

La différence des formats et la différence des techniques expliquent en partie la différence de vision.

Un autre moyen existe aussi, que l'on peut exploiter avec profit au cours des deux dernières années de scolarité obligatoires, parfois même plus tôt : le dessin d'après nature. L'on débute par des esquisses de détails : porte, fenêtre, qui permettent des analyses simples telles que rapport hauteur-largeur, verticales et horizontales, parfois courbes et obliques, proportions des subdivisions (carreaux des fenêtres, panneaux des portes, encadrements). Les problèmes de perspective restent peu complexes tant que l'on place l'élève bien en face de son modèle. Il faut donc répartir les enfants en petits groupes, ce qui d'ailleurs facilite la discipline.

Quand l'élève est maître de ces sujets tout simples, l'on peut lui proposer une façade entière, vue de front également, en cherchant à le rendre sensible à la composition, aux particularités du style.

L'étude d'une rue ou d'une place exige de l'adolescent une forte concentration sur les problèmes de perspective *. Il est alors quelque peu détourné des problèmes architecturaux proprement dits, et il convient de le rendre attentif au caractère du quartier, à son unité dans la diversité. Si cette étude est suivie en classe d'une interprétation — en noir et blanc, par exemple — l'élève découvrira que le visage de la cité lui-même est soumis à certains rythmes qui ne peuvent être trahis.

C.-E. Hausammann.

** Ce n'est pas le cas, bien sûr, lorsque chaque élève dessine ou peint une seule façade, et qu'ensuite l'on ajuste tous ces « portraits » de maisons pour recomposer la rue en une frise collective.*

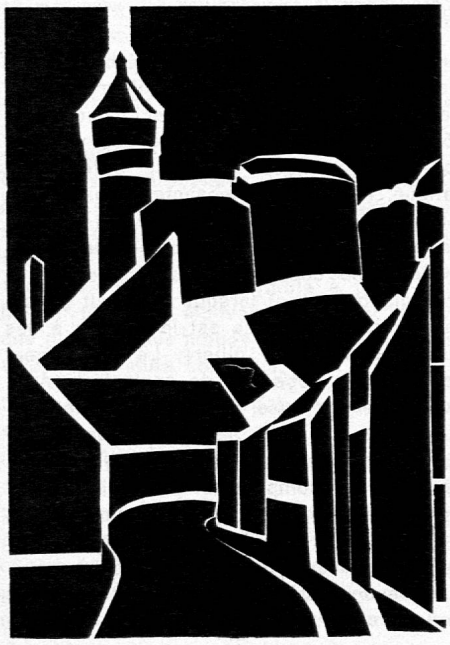

Rue à Schaffhouse. — *Collège moderne de Neuhausen, 3e année A. Anderegg. — Si dans l'interprétation en à-plat le château voit certains de ses caractères accentués la rue par contre devient quelconque et, perdant la diversité caractéristique de ses façades, elle a perdu son âme (H).*

Communiqués.

Ecoliers artistes. — C'est le titre d'une série de diapositives présentée au Théâtre scolaire de l'Exposition nationale. Programme affiché quotidiennement au Pavillon de l'Enseignement.

Congrès 1964. — Samedi 7 et dimanche 8 novembre à Genève.

Les Saisons. — Ce sera le thème de l'Exposition 1965. Prière de réserver d'ores et déjà des dessins. Instructions détaillées dans un prochain numéro, ou auprès du rédacteur.

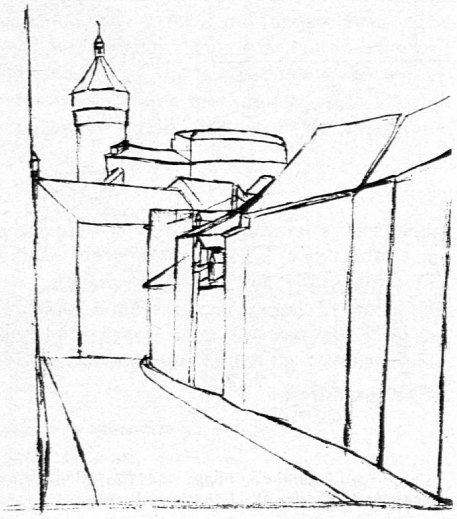

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Etudes classiques
scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

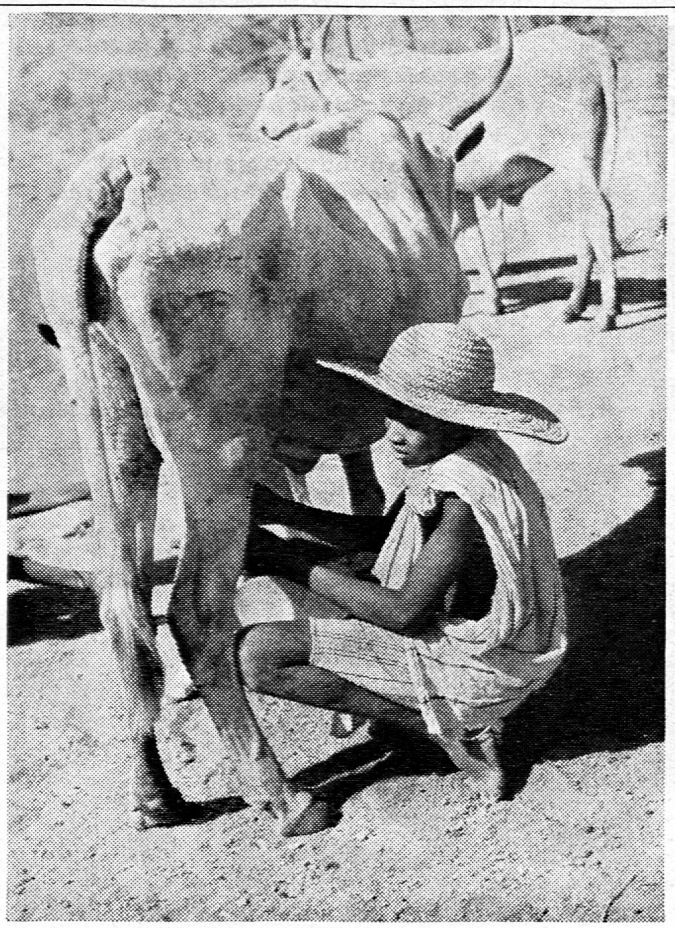

Photo René Gardi

Un litre de lait par jour...

tel est le rendement moyen des vaches au Dahomey (à titre de comparaison : en Suisse les vaches donnent de 10 à 15 litres de lait par jour). Pendant les longs mois de sécheresse, il n'y a pas d'herbe au Dahomey. Les vaches maigrissent et s'affaiblissent. L'irrigation pourrait faire des miracles.

Par notre aide coopérative au Dahomey, nous voulons créer des coopératives agricoles modèles qui traceront à la population du Dahomey la voie vers une vie meilleure.

Votre coopérative se fera un plaisir de vous renseigner sur la manière dont vous pouvez aider, vous aussi.

Dahomey

Deux réalisations de la Suisse-Vie

pour la génération de l'an 2000

La brochure « Préparation aux carrières de l'avenir », éditée en étroite collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.

L'assurance-études, qui permet aux enfants d'achever leurs études quoi qu'il puisse arriver à leurs parents.

Nous vous adressons la brochure gratuitement sur simple demande et nous vous renseignerons volontiers, sans aucun engagement de votre part, sur l'assurance-études.

J.-P. Poujoulat et J.-Y. Junod, rue du Stand 64, Genève

G. Amiguet et P. Bezençon, rue du Midi 3, Lausanne

N. Perruchoud, avenue de la Gare 18, Sion

E. Prébandier, rue Saint-Honoré 1, Neuchâtel

C. Tallat, place de la Gare 5, Bienne

P. Devaud, place de la Gare 38, Fribourg

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie

Société d'assurances contre les accidents

LAUSANNE

Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX